

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |







## Le JUGEMENT de WOUTER VAN TWILLER

D'APRÈS G. H. BOUGHTON.

**L**E sujet de notre gravure est tiré d'un des premiers ouvrages de Washington Irving, intitulé *The History of New York, by Dictrich Knickerbocker*. L'auteur raconte que Wandle Schoohoven, un des premiers colons de la ville, qui portait alors le nom de New Amsterdam, vint porter plainte contre un nommé Barent Bleecher qui refusait, disait-il, d'en venir à un règlement de compte avec lui. Les plaideurs comparurent devant Wouter van Twiller, ancien bourgmestre de Rotterdam, qui en 1629 avait été nommé par les Hollandais, gouverneur de leur nouvelle province. Ils avaient tous deux apporté leurs livres de comptes, tenus dans un langage et d'une écriture qui eussent été une énigme, même pour le plus savant déchiffreur d'hiéroglyphes égyptiens. Le sage Wouter prit les livres l'un après l'autre, les soupesa avec soin, en compta attentivement tous les feuillets, puis devint tout à fait

perplexe. Pendant une demi-heure, il fuma sa pipe sans mot dire. Enfin, se redressant, il mit son doigt sur son nez, ferma les yeux comme un homme qui vient de concevoir une idée lumineuse, puis ôtant sa pipe de sa bouche et lançant dans l'air une colonne de fumée, il dit, d'un air solennel et grave : "J'ai compté soigneusement tous les feuillets de ces livres, je les ai pesés, j'ai trouvé l'un aussi épais et d'un poids semblable à l'autre ; j'en conclus que vos comptes sont également balancés ; j'ordonne donc que Wandle donne une quittance à Barent et que Barent en fasse autant pour Wandle. Pour ce qui est de l'huissier dont le devoir a été d'assigner les plaideurs, je le condamne aux frais de l'action." Le résultat de ce procès fut on ne peut plus utile aux colons de New Amsterdam. Voyant qu'ils s'étaient donné pour juge un nouveau Salomon, ils se gardèrent d'intenter de nouveaux procès tant que dura le mandat de van Twiller, et la charge de huissier fut tellement discréditée à New Amsterdam, que pendant bien des années après, il fut impossible d'en trouver dans toute la province.

Tel est l'incident comique que G. H. Boughton, peintre anglais, qui avait longtemps résidé et exercé son art aux États-Unis, a si bien représenté dans ce tableau, dont l'original est en la possession de M. Virtue, l'éditeur de l'*Art Journal*, de Londres. A droite, le demandeur, avec tout le respect dû à la cour, qui se compose du gouverneur et de son secrétaire, expose sa plainte. Assis sur un banc, de l'autre côté, le défendeur, ayant à ses pieds son chapeau à plume rempli de documents, écoute, d'un air contrit, en se caressant le menton, l'accusation portée contre lui. Entre les deux le corpulent gouverneur pèse le mérite de la cause avec l'indifférence et la stoïcité qui caractérisent la race hollandaise, tout en lançant de sa pipe bien remplie des bouffées de fumée.

Alphonse Leclaire.

# VERS LE POLE

FRIDTJOF NANSEN

---

(Suite)

Quant à l'équipage, il fut trié sur le volet et certainement unique dans son genre ; il se composait de treize hommes seulement, tous dans la force de l'âge, en parfaite santé, robustes, entraînés aux fatigues de toutes sortes ; quelques-uns avaient fait partie de l'expédition au Groënland. De ce nombre était le capitaine de la marine royale Sverdrup, commandant du *Fram*. Parmi les autres se trouvaient un lieutenant de la marine royale, quatre capitaines de la marine marchande, dont l'un avait accepté les fonctions de maître *cook*, un gradué de l'Université devenu le chauffeur, un ingénieur de la marine, un second ingénieur-mécanicien, enfin un médecin et l'ex-directeur d'une maison de fous, ce qui fit dire à de mauvais plaisants qu'il était bien à sa place au milieu de l'équipage du *Fram* !

Presque tous ces hommes étaient mariés et pères de famille ! Que de tristes séparations dans le présent ! Que d'élans douloureux vers l'impossible dans les années à venir ! “ Et qu'est-ce qui les entraînait ? Le profit ? Il n'y en avait aucun. L'honneur, la gloire ? C'était bien incertain. Non, c'était la même soif d'action, la même aspiration à dépasser les limites du *connu* qui inspirait ce peuple au temps des *Sagas*. En dépit de notre lutte pour la vie, de notre politique de paysans, le positif utilitarisme ne nous domine peut-être pas, après tout, autant qu'on le croit ! ”

Ainsi rêvait le chef de ces hommes !

Le 3 novembre 1892, le *Fram* fut lancé à Laurvik, en présence de nombreux invités et de milliers de spectateurs, par un froid de 10 degrés et un soleil radieux qui faisait étinceler la neige. Nansen, suivi de sa femme, monta sur une plate-forme près de l'avant du navire. M<sup>me</sup> Nansen s'avança, lança vigoureusement sur ses flancs une bouteille de champagne, en disant d'une voix claire et sonore : " Ton nom sera *Fram* <sup>(1)</sup>. Aussitôt le pavillon fut hissé et tous purent y lire le nom du baptisé. Quels étaient à cet instant les émotions qui étreignaient le cœur de M<sup>me</sup> Eva ? Cette nature passionnée ne haïssait-elle pas ce rival qui allait la rendre veuve ?

" Je tenais sa main fortement pressée dans la mienne, a écrit Nansen depuis. J'avais des larmes dans les yeux et dans la gorge et je n'aurais pu prononcer une parole."

## V

" C'était un jour d'été triste et sombre ; la porte se referma derrière moi. Pour la dernière fois je quittais mon foyer ; seul, je descendis par le jardin vers la mer où la petite chaloupe à pétrole du *Fram* m'attendait sans pitié. Derrière moi restait tout ce que j'ai de plus cher en ce monde. Et qu'y avait-il devant moi ? Combien d'années passeraient-elles avant que je le revisse ? Que n'aurais-je pas donné pour me retourner ! Mais ma petite Liv était assise à la fenêtre, battant des mains ! Heureuse enfant, tu ne sais pas ce qu'est la vie, combien étrangement mêlée et changeante !

" Comme une flèche, le petit canot volait sur la baie de Lysaker. Enfin, tout était prêt, l'heure venue, vers laquelle le labeur persévérant de plusieurs années avait tendu et avec elle le sentiment que tout ayant été prévu, achevé, le cerveau épuisé pouvait enfin trouver le repos...

(1) Ce mot signifie : En avant !

Le signal est donné; les quais sont noirs de spectateurs agitant chapeaux et mouchoirs. Silencieux et calme le *Fram* se dirige vers le fjord enveloppé d'un essaim de petits bateaux et steamers de plaisance. Jamais les collines boisées ne m'ont paru plus paisibles et plus charmantes!

“ Et maintenant un dernier regard vers ma maison. Elle est là-bas, à la pointe, devant le fjord qui étincelle; autour s'étendent des bois de sapins sur les longues crêtes; une petite prairie sourit. Avec la lunette je distingue une forme en robe claire près du banc, sous le grand sapin!

“ Ce fut l'heure la plus sombre de tout le voyage!”

Ainsi l'explorateur quitta son foyer; à ce moment-là, il n'y avait plus que l'homme au cœur torturé. “ Ceux qui virent son visage quand il monta sur le navire ne l'oublieront jamais,” a dit son biographe. . .

La marche du *Fram* le long des côtes de Norvège fut absolument triomphale. Les navires saluaient de leurs pavillons et de leurs canons, la population entière se pressait sur les quais et les plages; des orchestres jouaient sur les jetées, des bouquets attendaient les navigateurs partout où ils descendaient; les paysans et les pêcheurs sur les rives, dans les anses, sur les barques, les acclamaient au passage. “ Mais comment savent-ils que c'est nous? demanda un jour Nansen au pilote, en voyant une solitaire vieille paysanne agiter son mouchoir, grimpée sur une roche? — Oh! répondit le pilote, il n'y a pas une cabane ici où l'on ne soit au courant des affaires du *Fram* et tout le monde vous guettera au retour!” Quelle responsabilité, pensa le chef, si toute la nation est ainsi avec nous! Et si tout cela devait aboutir à un énorme désappointement!”

A Bergen, on rencontra le flot redoutable des touristes anglais, “ ces éternels et indiscrets touristes,” ainsi que les qualifie Nansen. “ J'entendais une troupe entière qui assiégeait la porte de ma cabine pendant que je m'habillais, déclarant qu'elle voulait serrer la main au *Docteur*. Une

des dames, me dit plus tard mon secrétaire, n'hésita pas à regarder à l'intérieur par le ventilateur. Un joli spectacle pour la charmante créature ! L'histoire affirme qu'elle retira la tête précipitamment. Par le fait, partout où nous relâchions, nous étions contemplés à peu près comme des animaux sauvages dans une ménagerie ; on nous regardait dans nos cabines comme si nous eussions été des ours ou des lions dans leur antre et nous les entendions discuter tout haut, entre eux, au sujet de notre identité et du plus ou moins de beauté des êtres chers dont les portraits ornaient nos murs. Quand j'eus fini ma toilette, j'ouvris ma porte avec précaution et me précipitai à travers la compagnie étonnée. " Le voilà ! Le voilà ! " se crièrent-ils en se lançant à ma poursuite dans l'escalier. Peine inutile ! J'étais sur le quai et dans la voiture, longtemps avant qu'ils fussent sur le pont ! " Il faut payer sa gloire.

En compensation à ces petits ennuis, le voyageur avait sous les yeux la beauté de sa terre natale, qu'il aime en homme du Nord et en poète. Il *buvait* toute cette beauté comme un breuvage rafraîchissant après le tumulte et la friction des foules étrangères. " Une terre splendide ! Je me demande s'il est une côte comparable à celle de la Norvège dans le monde entier. Oh ! ces matinées inoubliables quand la nature s'éveille à la vie, les guirlandes de légère brume étincelant comme de l'argent sur les montagnes dont les sommets émergent comme des îles de la mer ! Puis le jour brillant sur la blancheur éblouissante des pics couverts de neige. Et les soirs et les couchers de soleil, et la lune pâle au-dessus des montagnes et des îles silencieuses comme un rêve ou un désir de jeunesse. On peut sourire dédaigneusement des " beautés de la nature," mais peu importe ; c'est une belle chose pour un peuple, si pauvre qu'il soit, d'avoir une belle patrie. Jamais cela ne me fut si évident qu'au moment où je quittais la mienne."

En passant devant les îles Lofoden et autres, toutes rivalisant de beauté dans leurs formes hardies, gigantesques et sauvages, terre unique de féerie, de songe, nous avons peur de passer trop vite et d'en perdre quelque chose."

Comment s'étonner qu'avec ce sens intime, profond, du beau sous tous ses aspects, l'exilé, le prisonnier des glaces ait, malgré les regrets et les aspirations inassouvies, ressenti la joie de vivre ?

A Tromsøe, l'expédition dit adieu à la Norvège. Le pilote était parti ; Nansen, " dans un étrange état d'âme," écrivait au milieu de la nuit ses dernières lettres, ses derniers télégrammes ; dans le silence absolu, on n'entendait que le grincement de la plume.

" Notre dernière impression fut, précisément ce qu'il fallait qu'elle fût : une paix bienfaisante et calme ; pas de fracas, de foule, de hurrahs, ni de saluts bruyants. La ville dormait. Tout à coup, le soleil traversa la brume de ses rayons et sourit à la rive âpre et nue sous le brouillard matinal, mais néanmoins charmante."

Le 27 juillet, on rencontre inopinément de la glace ; dans ces eaux et cette saison, c'était singulier, et Nansen craignit que ce ne fût de mauvais augure ; il se trompait.

A Khabarova, dans le détroit de Yugor, on trouva le Russe Trontheim qui avait amené trente-quatre chiens de Sibérie, et pour ce haut fait, reçut une médaille d'or envoyée par le roi de Suède. On fut accueilli par de grands et robustes marchands russes barbus, vêtus de longues robes et coiffés de bonnets en peau de renne ; des Samoyèdes au type asiatique, plutôt agréable, se montrèrent bientôt, et ce fut une scène de l'âge des Vikings.

On en eut bientôt une autre franchement sauvage. C'était grande fête chez les Samoyèdes : celle de saint Elias ; dès le matin du 1<sup>er</sup> août, les femmes parurent en costumes de couleur vive, leur longue natte pendante nouée par des

rubans non moins éclatants. On alla d'abord aux deux églises séparées, même sous cette latitude, par un schisme qui consistait surtout en deux manières différentes de faire le signe de la croix ! A part cela, les sœurs ennemies s'entendaient fort bien, et la vieille église, n'ayant pas de pasteur à ce moment, fut desservie par celui de la jeune église, moyennant 2 roubles ! Dans l'après-midi, les cris et les hurlements commencèrent à se faire entendre et augmentèrent en violence jusqu'à l'aurore du lendemain, quand la population entière, hommes et femmes, tomba dans l'ignoble sommeil de l'ivresse.

Lorsqu'on chercha des ouvriers pour aider à porter du charbon sur le navire, on n'en trouva pas un.

Enfin, le 3 août, le dernier lien fut rompu ; Trontheim quitta le *Fram*, les chiens y montèrent avec un bruit infernal.

Trontheim, dans le récit de son expédition à la tête de sa meute, raconte combien il fut frappé de l'union, de la discipline, et en même temps de l'égalité qui régnaient à bord. " Évidemment, dit-il, nous voyons là une famille inspirée par une seule idée pour la réalisation de laquelle tous travaillent avec dévouement. Le labeur le plus dur et le moins propre est loyalement partagé, sans aucune différence entre le capitaine et l'équipage, ni même pour le chef de l'expédition. Tous les visages respirent la bonne humeur et la santé ; la foi indomptable de Nansen en un résultat heureux, se communique à tous et soutient les courages."

C'est, en effet, un beau spectacle dans l'ordre moral que cette union parfaite, dans des circonstances si difficiles, d'une douzaine d'hommes, tous jeunes, forts, instruits, pouvant parfois différer d'opinion dans le détail, mais n'admettant pas un instant la possibilité de créer un doute ou un embarras ; et cela pendant des années, quand tout dépend d'une seule volonté. L'amitié constante, le zèle,

l'entente cordiale, ne se démentirent jamais dans ces âmes qui obéissaient aveuglément à un sentiment souverain : celui du devoir. De telles exceptions consolent de bien des contraires douloureux.

Deux choses encore frappèrent Trontheim : l'abondance des approvisionnements et l'absence complète d'eau-de-vie, excepté à la pharmacie. Nansen est d'avis que l'usage habituel des spiritueux est un danger dans les régions arctiques.

## VI

On était parti ! Plus rien que la glace flottante, le brouillard, la triste terre de Yalmal, terre des Samoyèdes, où deux indigènes se montrèrent et furent les derniers hommes qu'on vit de bien longtemps. La navigation à travers la mer de Kara, si redoutée, fut plus heureuse qu'on ne l'avait espéré. Entre temps, une chasse au renne ou à l'ours rompait la monotonie des jours. Le récit de ces chasses nous montre en Nansen un admirable conteur.

Plus émouvant que tout est celui de certaine lutte contre le courant, dans une frêle embarcation ; elle fut épique, et malgré la certitude qu'a le lecteur de l'heureuse issue, il suit les intrépides combattants avec une émotion toujours croissante.

Deux ours énormes gisaient au fond du bateau ; les vagues trempaient gibier, rameurs, armes, munitions et le pain, la seule nourriture ; il s'agissait de rejoindre le *Fram* contre vent et courant. Il fallut des efforts désespérés ; les mains saignaient, les poitrines haletaient, les tempes battaient. Nansen criait : " Courage, mes enfants ! Encore un effort ! encore un ! encore un ! " C'était enrôgeant de se voir si près du *Fram* et de ne pouvoir le rejoindre ! Les compagnons restés à bord comprenaient si peu la situation, qu'après avoir jeté une bouée, ils la retiraient ! Ce ne furent pas précisément des bénédictions qu'on leur envoya du bateau.

Les rameurs n'avaient plus de force que pour vociférer. Le courant se précipitait comme une rivière rapide et rejetait les malheureux vers la terre. Enfin, la victoire leur resta. " Il y a une satisfaction, dit Nansen, à sentir qu'on a lutté pour quelque chose ! " Le quelque chose, en cette circonstance, après vingt-quatre heures d'efforts presque mortels, c'étaient deux rennes abandonnés, deux ours dont on n'avait pas besoin et des vêtements complètement perdus ! Il fallait se contenter de peu ! La vraie satisfaction, c'était le bon repas chaud et le lit sec. Le docteur avoue qu'il ne dort pas bien, néanmoins, mais il ne va pas jusqu'à reconnaître que ses hallucinations, ses visions de la terre natale, de la maison paternelle et du dimanche norvégien, avec son ciel d'été, sa foule heureuse et ses cloches résonnant dans l'éther bleu, pouvaient bien être les effets d'un bon accès de fièvre !

On avançait à travers un dédale de petites îles incon nues, absentes de toutes les cartes, mais qu'on savait être dans les environs de l'île Taïmour ; il était impossible de se frayer un passage à travers cette glace ; il fallait se résigner à hiverner à l'ouest du cap Tcheliousskin ; avec les traîneaux et les chiens, on pourrait explorer la presqu'île de Taïmour, l'année ne serait pas perdue pour la géographie et la zoologie. Cependant, tout en se raidissant contre l'impatience et le découragement, l'explorateur ne dormait pas sur un lit de roses.

Le 6 septembre était l'anniversaire de son mariage ; au réveil, une impression superstitieuse s'empara de lui. Si ce jour allait lui porter bonheur, faire briller son étoile un peu obscurcie ? Le vent s'apaisa dans l'après-midi ; le temps devint calme et beau. Le détroit vers le nord avait été débarrassé de la glace par la tempête ; l'espoir s'affermis aux rayons du soleil. Ils brillaient d'une manière si inaccoutumée que Nordald, l'électricien, travaillant dans la cale, au milieu du charbon, en prit un qui tombait par

l'écoutille sur la poussière noire, pour une planche, *s'y appuyaya* et naturellement se laissa choir sans comprendre ce qui lui arrivait.

La navigation se poursuivait avec de fiévreuses alternatives d'espoir et de crainte ; allait-on enfin franchir ce cap Tchelioussin qui, depuis si longtemps, hantait les esprits, que l'on considérait comme la seconde des plus grands difficultés à vaincre pendant l'expédition ? Nansen *voulait* triompher ; son âme était en feu ; le démon de la lutte le possédait.

Le 9 septembre, il monta le soir dans la hune et s'y installa pour la nuit. " Une seule étoile était visible, juste au-dessus du Cap, solitaire et triste dans le ciel pâle. Comme nous avançons, laissant le cap plus à l'est, l'étoile sembla marcher avec nous, toujours fixée droit au-dessus du navire. Je ne pouvais m'empêcher de la regarder. Elle semblait avoir un charme magique pour moi et m'apporter la paix. Était-ce la mienne ? Était-ce l'esprit de mon foyer me suivant et me souriant ? Combien de pensées elle m'apportait, tandis que le *Fram* avançait à travers la nuit mélancolique vers l'extrême nord du vieux monde ! "

Oui, c'était l'étoile de l'aventureux navigateur ! " Au changement du quart, à quatre heures précises, les pavillons furent hissés et nos trois dernières cartouches envoyèrent le tonnerre de leur salut à la mer. Au même instant, le soleil se leva, et l'esprit malin du Tchelioussin, qui nous avait tenus si longtemps en son pouvoir, fut conjuré, vaincu ! "

Un punch solennel et des cigares de choix complétèrent la fête, aux sons harmonieux de l'orgue de Barbarie, dont l'ingénieur chef avait multiplié et indéfiniment les ressources. La musique n'avait pas été oubliée à bord du *Fram*, et l'accordéon, le violon, la flûte, les guitares, formaient un orchestre fort respectable. Si les phoques, les morses et les ours s'éveillèrent parfois à ses accents, ils

durent être bien surpris ! ils entendirent plus souvent les détonations des carabines.

Le 12 septembre, il y eut une chasse aux morses des plus émouvantes ; un troupeau entier des énormes monstres armés de défenses formidables était étendu paresseusement au soleil. “ Quelle montagne de viande ! ” s'écria celui des chasseurs qui jouait le rôle de cuisinier. Dès le premier coup de harpon, un tonnerre de grondements et de beuglements effroyables remplit l'air tout à l'heure si calme ; l'eau, troublée par la chute des grands corps, se couvrit d'écume ; la situation devenait critique ; il n'y avait que trois hommes, dont deux fusils et un harpon, contre cette armée de monstres qui se lançaient furieux contre l'ennemi. A tout moment, on pouvait s'attendre à ce que deux défenses enfoncées dans le bateau, le fissent chavirer ; aussi les chasseurs se contentèrent-ils d'emporter deux de leurs victimes et se hâtèrent-ils de regagner le *Fram*.

Nansen était heureux ! Ses prévisions se réalisaient, ses plans avaient été justes, ses théories clairvoyantes. Le temps restait beau ; une ligne sombre vers le nord indiquait la présence d'une étendue d'eau sans obstacles.

Le chef de l'expédition poussait droit devant lui, renonçant pour ne pas perdre un temps si précieux, à s'en aller chercher le relais de chiens qui l'attendait à l'embouchure de la rivière Olenek. Déjà, il rêvait d'atteindre les plus hautes latitudes dès sa première saison quand, tout à coup, il fut tiré brutalement de son beau songe ! Le 24 septembre 1893, lorsque le brouillard se dissipa, on s'aperçut qu'on était entouré de tous côtés de glace assez épaisse.

“ 25 septembre. Bloqués de plus en plus rapidement. Temps beau et calme ; 13 degrés de froid. L'hiver arrive ! ”

Le *Fram* prisonnier ne devait être rendu à la liberté que le 3 juin 1896 !

Marie Dronsart.

(A suivre.)

# L'ORGANISTE

DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP.

---

**A**PRÈS les énervantes fatigues d'une année d'enseignement, M. Paul Letondal avait pour habitude de descendre passer quelques semaines à Cacouna.

Là, comme un écolier en vacances, il allait au hasard de son caprice, accompagné de son épouse, faire des promenades sur les pittoresques coteaux des environs, dans la solitude silencieuse des bois ou dans les villages des environs.

Une de ses promenades l'avait conduit à la Rivière-du-Loup. Il était monté sur le coteau où est située l'église et y entra faire une courte prière. Tout à coup l'orgue se mit à jouer.

—Pristi ! fit M. Letondal en ébauchant une grimace, moi qui m'enfuis de Montréal pour échapper aux croches et aux doubles croches, je viens ici me faire écorcher les oreilles par quelque musicâtre de village !

Déjà il entraînait sa compagne vers la porte, mais il s'arrêta soudain, frappé autant par le jeu magistral de l'organiste que par l'originalité de la composition.

—Pas mal du tout pour un trou comme Fraserville, pensa M. Letondal, pas mal du tout ! mais du diable si je sais ce que c'est que cette musique !

Et entraîné par la curiosité, il s'assit dans un banc ; et l'orgue jouait toujours.

C'était d'abord une douce et fraîche idylle comme en peut chanter un cœur de vingt ans, tout plein de rêves

dorés et de lumineuses espérances : puis, tout à coup, la chanson s'attristait, les notes avaient des cris de douleur, une sombre mélodie se déroulait avec les accents navré, d'une marche funèbre, et, d'instant en instant, comme un lointain ressouvenir des jours heureux, revenaient quelques phrases du début se mêlant aux plaintes désespérées et aux sanglots déchirants. Enfin, un grand apaisement se fit : c'était comme l'entrée dans une vie calme et heureuse, et plus doux encore que le chant du prélude, une

dernière mélodie s'épanouit rayonnante de calme et de bonheur.

Pendant plus d'une heure, M. Letondal écouta, immobile, haletant, puis l'orgue se tut.

Le bruit d'une porte tira le professeur de la rêverie dans laquelle il restait plongé, et il se précipita

vers la sortie avec l'espérance de rencontrer l'in vraisemblable musicien qui l'avait si puissamment ému.

Il se heurta sous le porche à un gamin, les cheveux ébouriffés, le front en sueur et qui semblait descendre de la tribune.

—Eh ! dis donc, petit ! lui dit M. Letondal, qui donc était à l'orgue il n'y a qu'un instant.

—Moi ! monsieur, répondit l'enfant en se rengorgeant.

—Toi ! allons donc ! tu te moques de moi !



—Si fait, pardon, monsieur, et la preuve c'est que c'est moi qui soufflais l'orgue.

—Ah ! très bien ! très bien, fit le professeur en riant, puisque tu soufflais l'orgue, tu pourras me dire qui en jouait.

—Eh ! pardi ! c'est M. Charles.

—Qui ça, M. Charles ?

—C'est le marchand de la grande rue.

—Un marchand ?

—Oui, monsieur, et la preuve c'est qu'il m'a rempli la poche de pruneaux pour que je lui souffle.

—Est-ce que tu peux me conduire chez M. Charles ?

—Avec plaisir, c'est justement tout près de chez nous.

Dix minutes après, le professeur entra dans un modeste magasin de campagne et se trouvait en présence d'un homme jeune encore, malgré ses cheveux grisonnants, et qui, la poitrine ornée d'un grand tablier gris, pesait une livre de sucre en plaisantant avec une vieille femme.

—Monsieur Charles, fit le gamin, voici un monsieur qui demande après vous.

Le marchand leva la tête vers l'étranger et tout en ficelant son paquet :

—Que désire monsieur ? demanda-t-il.

—Mais, causer un instant avec vous, si vous le voulez bien.

—A vos ordres, monsieur.

—Et, d'abord, c'est bien vous qui, il n'y a qu'un instant, jouiez de l'orgue à l'église ?

—Oui, monsieur.

—Mes compliments à l'exécutant, mais je serais curieux de savoir de qui est cette merveilleuse composition.

—Oh ! merveilleuse ! . . . . Monsieur n'est sans doute pas très musicien ?

—Pas très musicien, moi ? J'ai formé tous les artistes de la jeune génération, les Ducharme, les Fowler, les Saucier et beaucoup d'autres sont mon œuvre. D'ailleurs, si loin que vous soyez de Montréal, mon nom peut-être ne vous est pas inconnu : je suis Paul Letondal.

—Paul Letondal, s'écria M. Charles, vous qu'on m'a dit jouer si admirablement le violoncelle !

—Oui ! et qui donnerait tout ce qu'il sait pour avoir composé le morceau que vous m'avez fait entendre.

—Oh ! maître, vous me rendez heureux et fier !

—Comment ! ce serait vous ? mais alors, que diable faites-vous dans ce trou, à vendre du sucre et de l'indienne ? Bouclez vite votre malle, venez avec moi à Montréal, je me charge de vous introduire et avant six mois votre réputation sera faite.

—Merci, cher maître, merci de tout mon cœur de votre offre si bienveillante ; mais je ne dois pas, je ne puis pas accepter.

—Serai-je indiscret en vous demandant pourquoi ?

—Pourquoi ? reprit M. Charles un peu hésitant.

—Voyons, mon cher ami, entre nous pas de fausse honte ! Le métier que vous faites me donne à croire que vous ne roulez pas sur l'or ; j'espère que vous ne refuserez pas à un confrère, qui lui aussi a connu des années malheureuses, la satisfaction de vous venir en aide par tous les moyens en mon pouvoir.

—Encore une fois, merci, cher maître, je suis touché plus que je ne puis le dire de l'intérêt que vous voulez bien me témoigner ; mais afin que vous soyez bien persuadé que ce n'est pas un sot orgueil qui me dicte mon refus, laissez-moi vous dire mon histoire.

—J'écoute, fit M. Letondal avec intérêt.

—J'avais douze ans. Mes parents m'avaient envoyé à Québec chez une vieille tante. Je suivais l'école des Frères et j'étais enfant de chœur à l'église Saint-Patrice ; je montrais, paraît-il, des dispositions particulières pour la musique, si bien que le bon M. Adolphe Hamel, un de vos élèves, je crois, alors organiste à Saint-Patrice, me prit en affection et m'enseignait tout ce qu'il savait. A quinze ans, j'avais composé plusieurs morceaux

d'église, qui, exécutés le jour de Pâques, me valurent une sorte de réputation. Ce fut alors que ma mère, grisée par ce premier succès, surexcitée par les uns et les autres qui me promettaient un merveilleux avenir, si je me vouais à la musique, se résigna aux plus grands sacrifices pour m'envoyer continuer mes études à Paris.

Je fus bientôt admis au Conservatoire, j'obtins divers prix et l'espérance me faisait voir l'avenir tout en rose, mais, hélas ! ma joie fut de courte durée. Au moment où j'allais écrire mon succès à ma pauvre mère, je reçus un câblégramme de M. le curé, m'annonçant que la chère femme venait d'être frappée d'une attaque



de paralysie. . . . C'était un terrible coup qui m'atteignait ; d'abord, j'adorais ma mère, puis outre la douleur que mon cœur de fils ressentit, je vis en même temps la ruine de toutes mes espérances. . . . En effet, ma mère n'avait pour vivre elle-même que l'exploitation de son petit commerce : elle m'envoyait quelque argent, et si elle était désormais incapable de travailler, qu'allait-elle devenir ? . . .

Je partis le jour même pour Liverpool et pus m'embarquer dès le lendemain ; quand j'arrivai, je trouvai la malade alitée, et alitée pour toujours.

— Et ton prix ? fut son premier mot après que j'eus embrassé ses joues pâles.

— Manqué ! lui dis-je en cachant une larme.

—Oh ! mon pauvre enfant ! quel chagrin pour toi. Mais bien sûr, l'année prochaine.

—Maman, l'année prochaine ce serait la même chose, vois-tu ; la musique à Fraserville et la musique de Paris c'est comme qui dirait de l'huile d'olive et de l'huile de marsouin ; et je suis bien fâché de t'avoir inutilement mangé tant d'argent, j'aurais mieux fait....

—Alors, tu vas me rester ? s'écria-t-elle avec une satisfaction mal dissimulée.

—Oui, maman, lui dis-je, en l'embrassant de nouveau. Et je suis resté,....et me suis fait marchand.

—Que vous avez dû souffrir, mon pauvre ami, s'écria M. Letondal en serrant la main de M. Charles.

—Oh ! oui, cher maître, les commencements ont été bien durs ! Pensez donc, passer de la vie du rêve et des lumineuses espérances à l'existence prosaïque et sans avenir à laquelle j'étais condamné ! Mais après les premiers mois de révolte et de découragement, peu à peu l'apaisement s'est fait, et si parfois, aujourd'hui, j'ai des regrets en songeant à ce que j'aurais pu être et à ce que je suis, ces regrets s'adoucissent à la pensée du devoir accompli. J'ai la satisfaction de rendre à ma pauvre mère les sacrifices qu'elle s'était imposés pour moi. De plus, grâce à mon petit commerce, à ma place d'organiste et à quelques leçons que je donne, j'ai la grande joie, non seulement de subvenir à ses besoins, mais d'assurer à ses derniers jours des douceurs qu'elle n'avait jamais connues.

—Mon cher ami, fit le professeur ému du simple récit de M. Charles, après avoir apprécié le musicien, laissez-moi admirer l'homme de cœur, et, je vous le répète, si je puis quelque chose pour vous....

—Oui, cher maître, me garder le secret le plus absolu, car ma pauvre chère mère mourrait de chagrin si elle apprenait que, il y a dix ans, je lui ai menti.

P. Martin.

# LES BARBARES DU XIX<sup>e</sup> SIECLE

---

(Suite)

## VII

L'OCCUPATION DES AUTRES VILLES DE PROVINCE. — LE BOMBARDEMENT DES CITÉS OUVERTES ET NON DÉFENDUES. — LE SIÈGE DE PARIS.

---



TOUTES les villes envahies furent uniformément soumises aux plus impitoyables traitements, rançonnées sans merci, frappées de réquisitions hors de proportion avec leurs ressources.

Aussi peut-on dire que les Allemands nous ont fait la guerre non seulement en *condottieri*, mais encore en spéculateurs éhontés, se livrant au plus écœurant marchandage, formulant de parti pris des exigences qu'ils savaient irréalisables, pour extorquer aux habitants des contributions exagérées. Chez eux, tout général était doublé d'un usurier, chaque soldat d'un écumeur de grand chemin.

D'innombrables fourgons d'objets volés, chargés sur les chemins de fer par les soins de l'administration allemande, furent expédiés en Prusse de toutes les villes de France envahies par l'ennemi.

De plus, on sait déjà que ces vertueux fils du Nord, qui se prétendaient chargés par la Providence de châtier la "Moderne Babylone" et de nous donner une "leçon de

morale," une fois installés dans nos villes, n'eurent rien de plus pressé que d'afficher le plus honteux libertinage.

Ajoutons enfin que leurs chefs les plus qualifiés, leurs princes du sang, se sont rendus coupables à l'égard des gens les plus dignes de respect, des actes de la plus abjecte goujaterie.

Dans son livre *les Prussiens à Orléans*, l'abbé Cochard raconte à ce sujet une anecdote typique.

A Beaugency, dit-il, le prince Frédéric-Charles passa la nuit chez M. Lorin de Chafin, où il se fit servir, à lui et à ses officiers, un repas plantureux arrosé des vins les plus généreux. Tous mangèrent comme des ogres et burent comme des brutes.

A la suite de ce repas, le prince laissa à ses hôtes, dans la chambre qu'il occupait, sans doute comme souvenir de son passage, une serviette damassée convertie en torchon pour l'usage que l'on devine.

Pendant la guerre, les Français de cette époque, instruits par l'expérience du moment, aimaient à répéter que si l'on avait vu autrefois l'invasion des Goths, des Wisigoths, des Ostrogoths, eux par contre, subissaient en plein XIX<sup>e</sup> siècle l'invasion des Saligauds.

Au lecteur d'apprécier, d'après ce qui précède, si cette qualification appliquée aux Prussiens, est exacte ou non.

C'est maintenant le moment de mettre en relief une des violations les plus manifestes des lois de la guerre commises par les Allemands, le bombardement des villes ouvertes et non défendues.

En dirigeant sur ces villes le feu de leurs canons, ils ont versé le sang de gens inoffensifs, massacré des femmes et des enfants, sans même pouvoir invoquer comme excuse d'une semblable barbarie, les nécessités de la guerre.

La vérité est qu'ils agissaient ainsi pour terroriser les habitants, et leur arracher plus facilement de fortes contributions.

Rappelons, à titre d'exemple, que les Allemands lancèrent sans motif apparent, des hauteurs qui environnent Tours, des obus sur cette ville où ils tuèrent dans les rues une quinzaine de passants, entre autres un journaliste de talent, M. Beurtheret, rédacteur en chef de l'*Union Libérale*.

Or, à ce moment, aucune troupe française n'occupait Tours, qui, ne pouvant raisonnablement se défendre, n'opposait aucune résistance à l'envahisseur.

Il ne nous reste plus qu'à consacrer quelques lignes à Paris, l'héroïque cité qui, elle aussi, supporta les maux les plus cruels.

Ne pouvant atteindre au cœur la capitale de la France, nos implacables ennemis la prirent par l'estomac, ils l'affamèrent.

A Paris, pendant la terrible époque du siège, on mangea, comme on le sait, non seulement du cheval, mais du chien, du chat, du rat, tous les animaux du Jardin des Plantes, enfin du pain dans lequel la paille entraît pour son propre poids.

Et pourtant, nul ne songea à se plaindre, chacun fit son devoir sans défaillance, avec courage et abnégation.

Assurément, elles furent terribles les souffrances ainsi imposées aux Parisiens par l'ennemi ; néanmoins nous devons reconnaître qu'elles étaient la conséquence malheureusement nécessaire de l'investissement de la cité, et l'application des lois terribles de la guerre. Mais, là où les Allemands ont agi comme des barbares, en dehors du droit des gens, c'est quand, à Paris comme à Strasbourg, à Châteaudun, partout enfin, ils ont écrasé sous la mitraille, avec une férocité systématique, les maisons particulières, broyé les passants au coin des rues, dirigé méthodiquement leurs obus contre les monuments publics, les établissements consacrés à la science, les églises, les hôpitaux où flottait le drapeau blanc croisé de rouge.

Dans la nuit si froide et si claire du 8 au 9 janvier, l'hôpital de la Pitié fut criblé de boulets, l'église Saint-Sulpice, la Sorbonne, le Val-de-Grâce, servirent de cible aux artilleurs ennemis.

Dans une école de la rue de Vaugirard, dit M. Claretie dans son *Histoire de la Révolution de 1870*, quatre enfants périrent frappés par des éclats de bombe et cinq autres reçurent de graves blessures.

Enfin, les serres du Muséum furent détruites par une grêle de projectiles spécialement dirigés contre elles.

En présence d'un tel vandalisme, l'Académie en appela au monde civilisé, et vota, dans la séance du 9 janvier, la motion suivante qui reste encore gravée sur une des portes du Muséum : " Le Jardin des Plantes médicinales fondé à Paris par édit du roi Louis XIII, à la date du 3 janvier 1636, devenu le Muséum d'histoire naturelle le 23 mai 1794, fut bombardé sous le règne de Guillaume Ier, roi de Prusse, comte de Bismarck, chancelier, par l'armée prussienne dans la nuit du 8 au 9 janvier 1871. Jusque-là, il avait été respecté de tous les partis et de tous les pouvoirs nationaux et étrangers."

Traversant les âges, le souvenir du bombardement de Paris inspirera, jusque dans les temps les plus reculés, l'horreur aux générations futures.

## VIII

### LA DÉVASTATION DES CAMPAGNES.

La soldatesque allemande qui envahit nos campagnes comme un flot pestilentiel, y commit encore plus de dévastations, de violences et de crimes de toute sorte que dans les villes. En effet, dans les agglomérations urbaines, les municipalités, surtout celles représentant d'importantes collectivités d'habitants, pouvaient encore avec une cer-

taine autorité discuter les exigences de l'ennemi, et même faire entendre en haut lieu, contre des actes trop iniques, des protestations parfois écoutées.

Dans les campagnes, au contraire, les populations clairsemées étaient une proie facile pour les innombrables bandes de pillards qu'aucun frein ne retenait plus, et qui purent tout à leur aise, saccager et incendier les maisons, massacrer les hommes et outrager les femmes.

Quand les éclaireurs ennemis entraient dans un village, ils commençaient habituellement par tirer au hasard des coups de feu dans les fenêtres pour terroriser les habitants, puis ils faisaient main basse sur le tabac, les boissons, les comestibles.

On les voyait, hideux, farouches, se jeter comme des bêtes affamées sur les aliments qu'ils avaient volés, dévorer du lard cru ou croquer à belles dents des harengs saurs, comme le feraient des sauvages. Enfin, ils ne quittaient le village, qu'après avoir commis tous les méfaits imaginables.

Dans les fermes, ils s'emparaient des véhicules, bestiaux ou animaux de trait qui leur convenaient, se saisissaient des vivres, et forçaient les malheureux campagnards victimes de leurs déprédations, à charroyer eux-mêmes les objets volés.

A l'Hervilliers, dans le Loiret, dit M. Grenest dans son livre *l'Armée de la Loire*, des uhlands ordonnèrent à un Sr Duneau, âgé de 60 ans, malade et infirme, de conduire ses propres animaux à Orléans, puis, pour se distraire, ils mirent le feu à sa maison.

Brisé par l'émotion et la douleur, le pauvre homme s'affaissa sur le bord du chemin. Aussitôt on lui appliqua un coup de lance pour le forcer à se relever, et comme il ne pouvait pas y parvenir, on le tua de plusieurs coups de feu.

On pourrait citer d'innombrables faits de ce genre, enregistrés par les historiens les plus dignes de foi.

Le gros des troupes ennemies suivait généralement de près les éclaireurs, dont l'apparition avait déjà terrorisé le pays.

Logés chez l'habitant, les soldats n'y commettaient alors que trop souvent les pires excès.

Quiconque leur disputait l'entrée de sa demeure, quiconque voulait protéger la pudeur de sa femme ou de sa fille contre leur brutale grossièreté, était maltraité, frappé à coups de sabre et de crosse de fusil, parfois massacré sur place.

Quand les Allemands envahissaient non plus des habitations de paysans, mais quelque riche villa, quelque opulent château, après avoir tout mis au pillage, parfois ils arrêtaient le propriétaire et ne le relâchaient que contre espèces sonnantes.

Ainsi font les pirates du Tonkin et les brigands de la Calabre.

Dans la protestation qu'il adressa de Tours aux représentants de la France à l'étranger, le gouvernement de la défense nationale dénonça, comme on le verra plus loin, ces faits de pur brigandage aux nations civilisées.

Et non seulement les communes envahies étaient pillées sans merci, mais encore on leur imposait d'énormes contributions de guerre.

Malheur aux maires qui tentaient alors de résister aux exigences de l'ennemi, ou ne montraient pas assez d'empressement à le satisfaire ! Les plus cruels traitements leur étaient réservés.

Ainsi à Villiers, près Vendôme, dit M. Neiltz dans son *Journal d'un Vendômois*, le maire reçut l'ordre de fournir sur l'heure 24 sacs d'avoine. C'était lui demander l'impossible, ainsi qu'il le prouva clair comme le jour. Cela n'empêcha pourtant pas un capitaine de uhlands, de le faire cravacher jusqu'au sang comme un vil malfaiteur.

M. Grenest, dans son *Histoire de l'armée de la Loire*,

raconte aussi que près de Beaugency, à Baulle, des cavaliers ennemis envoyés par l'état-major prussien, s'étant rendus chez le maire de cette commune pour s'entendre avec lui à propos du transport d'objets déjà réquisitionnés, profitèrent de ce qu'il était momentanément absent de son domicile pour déménager son mobilier. Le maire étant revenu sur ces entrefaites et ayant voulu s'opposer au vol dont il était victime, fut immédiatement frappé, garrotté, puis attaché à un arbre. Ensuite, sous ses yeux, on mit le feu à sa maison.

Tout habitant soupçonné d'avoir fait le coup de feu contre l'ennemi était sur l'heure impitoyablement fusillé.

Bien plus, quiconque était trouvé détenteur d'un fusil, alors même qu'il prouvait ne pas s'en être servi contre l'envahisseur, était présumé en état de rébellion et passé par les armes.

Dans son livre sur la *Deuxième armée de la Loire*, le général Chanzy cite à ce sujet, le passage suivant paru à l'époque dans le moniteur officiel de Berlin : "Chaque jour, dit ce journal, on amène au quartier général nombre de campagnards, et on les fusille suivant les lois de la guerre (!) *Tout homme pris armé d'un fusil est condamné à mort*, suivant la notification du général en chef affichée à tous les coins de rue des villes et des villages traversés par nos troupes."

Le colonel Rustow, auteur du livre *la Guerre de France*, raconte également dans le même ordre d'idées, " que ses soldats firent beaucoup de prisonniers dans la population des campagnes," puis il ajoute simplement : " Ces gens-là furent fusillés militairement."

Un des plaisirs favoris des officiers allemands, était de forcer les malheureux qu'ils allaient mettre à mort, à creuser eux-mêmes leurs tombes. Les étudiants des grandes universités allemandes, raffolaient de ce genre de distraction auquel ils trouvaient un charme incomparable.

“ Ce qui est épouvantable, dit M. Claretie dans son *Histoire de la Révolution de 1870*, c'est de voir ces étudiants d'Heidelberg et de Göttingue, forçant les paysans qu'ils fusillaient, à creuser leur propre fosse ; ce sont ces envoyés de Dieu affirmant leur mysticisme par le meurtre et le massacre.”

Bien entendu, quand les habitants d'un village oppo-  
saient à l'ennemi une résistance collective, on les fusillait  
en masse, et l'on réduisait leurs maisons en cendres.  
Ainsi, le 14 octobre, dans l'Eure-et-Loire, les Allemands  
brûlèrent de fond en comble les bourgs de Varize et de  
Civry où des gardes nationaux les avaient reçus à coups  
de fusil, et ils commirent en même temps contre les habi-  
tants de ces localités, d'abominables cruautés.

“ A Varize, dit M. le substitut Montarlot dans son  
*Journal de l'Invasion*, par un raffinement de barbarie  
inimaginable, ils forcèrent les malheureux habitants à  
incendier de leurs propres mains leurs granges pleines de  
récoltes. Deux heures après l'entrée de l'ennemi dans ce  
bourg, Varize n'était plus qu'un amas de pignons noircis,  
de murailles fumantes.

“ Soixante-quatorze maisons furent détruites ; il ne  
restait debout que la maison du notaire où le feu, malgré  
trois tentatives, n'avait pu prendre, et l'église que les  
soldats avaient respectée.”

A Civry, cinquante-trois maisons furent livrées aux  
flammes.

M. Montarlot donne des détails lamentables sur les  
actes de barbarie commis par les Prussiens à Varize et à  
Civry. Nous extrayons de son livre les lignes suivantes :

“ Je veux citer des noms, dit-il, pour ne pas être taxé  
d'exagération.

“ A Varize un nommé Gouin, facteur rural qui n'avait pas  
participé à la défense, expire sous les coups des uhlands.  
Un sieur Tachaud, garde national, se rend et est immédiate-

ment fusillé. Dans un petit bois, Belhomme, Homasson père, Homasson fils et un quatrième dont le nom m'échappe, sont découverts et tués. Un jeune clerc de notaire, nommé Barrier, reçoit vingt-deux coups de lance. Deux vieillards sont tués à coups de pistolet.

“ A Civry, un nommé Prévost qui n'avait pas moins de 70 ans, tombe percé d'une balle sur le seuil de sa demeure. Veut-on quelque chose de plus affreux ? Une femme Bougrain, mère de sept enfants, se traîne aux pieds des soldats en demandant à grands cris la vie de son mari qui a été arrêté. Pour toute réponse, les Prussiens tuent le prisonnier d'un coup de pistolet, et d'un autre blessent la femme elle-même.”

Mêmes scènes le 16 octobre près d'Orléans à Moque-Baril, également coupable du crime de légitime défense.

“ En moins d'une heure, dit M. Lorin de Chofin dans son *Histoire de la ville et du canton de Beaugency pendant la guerre*, vingt-deux maisons étaient réduites en cendres.

“ D'un côté brûlait l'auberge de la Croix-Blanche et tout un quartier, de l'autre flambaient l'auberge du Cygne et les maisons voisines.

“ Au milieu de cette fournaise ardente, se tordaient de malheureux habitants affolés de terreur, entre une ceinture de fer et deux colonnes de feu.

“ Quelques-uns, surpris par les flammes en essayant de sauver les lambeaux de leur mobilier, parvinrent à demi-brûlés sur le seuil de leurs demeures. On les repoussa à coups de baïonnette dans le brasier, où l'on retrouva le lendemain leurs cadavres carbonisés.”

On pourrait écrire des pages sans fin sur les déprédations, les assassinats, les crimes de toute nature dont les hordes tudesques se rendirent coupables dans les campagnes envahies par eux.

Nous n'en dirons cependant pas davantage, ce qui précède ne suffisant que trop pour édifier le lecteur à ce sujet.

Ajoutons simplement que partout où l'envahisseur avait passé, l'aspect farouche du pays faisait peur : les villages étaient effondrés, les fermes incendiées, les haies brisées, les récoltes détruites, les terres en friche.

Çà et là dans la plaine, on voyait des squelettes d'animaux ou des monticules de terre sous lesquels Français et Allemands, réconciliés dans la mort, dormaient leur dernier sommeil ; dans les airs, on apercevait d'interminables vols de corbeaux attirés par l'odeur des corps en putréfaction.

Le roi Guillaume pouvait être satisfait de l'œuvre de ses soldats ; de toute part ils avaient semé la dévastation, l'épouvante et la mort.

Camille Desroet.

(A suivre)



# CHARLES GUERIN

ROMAN DE MŒURS CANADIENNES

---

ILLUSTRATIONS DE J.-B. LAGACÉ.

---

(*Suite*)

“ C’est bien triste pour le pays qu’on ait de semblables préjugés. Cela nous mène tous ensemble à la misère. Le gouvernement nous ferme la porte de tous ses bureaux, le commerce anglais nous exclut de ses comptoirs, et nous nous fermons la seule porte qui nous reste ouverte, une honnête et intelligente industrie. Tandis qu’il faudrait toute une population de gens hardis jusqu’à la témérité, actifs jusqu’à la frénésie, vous rencontrez à chaque pas des imbéciles qui rient de tout, qui se croient des gens très supérieurs, lorsqu’ils ont répété un tas de sornettes sur l’incapacité, sur l’ignorance, sur la jalousie, sur l’inertie, sur la *malchance* (il y a de ces gens-là qui croient au destin comme des mahométans), sur la fatalité, qui empêchent leurs compatriotes de réussir, ce qui est en effet un excellent moyen de tout décourager et de tout empêcher. Si ce n’était de ces gens-là, qui se font passer pour des oracles, je crois que les choses iraient aussi bien ici qu’ailleurs. Je ne vois pas du tout pourquoi elles iraient moins bien. L’énergie de toute une population bien employée et constamment employée finirait par user à la longue la chaîne du despotisme colonial... Mais je m’aperçois, ma chère maman, que je me laisse aller aux grands

mots ; et ce n'est pourtant pas le temps de faire une *amplification*. J'ai voulu vous dire toutes les raisons de mon départ, afin de n'être point taxé d'ingratitude. Je compte bien que les choses iront mieux dans ce pays d'ici à quelques années. Mais je n'ai pas le temps d'attendre, et je m'en vais. Si je fais fortune ailleurs, ce qui est fort douteux (après tout, ce n'est pas impossible), je reviendrai vous consoler dans votre vieillesse et je dépenserai au milieu de mes compatriotes, ce que j'aurai gagné dans un autre pays. C'est tout juste, puisqu'il y a des étrangers qui viennent s'enrichir à nos dépens et s'en retournent vivre ailleurs de nos dépouilles !

“ Je ne vous dis pas le nom du vaisseau à bord duquel je m'embarque. Il y en a plusieurs qui partent en même temps. Je ne veux pas que vous puissiez me suivre de vue, je préfère de beaucoup que vous me comptiez pour mort dès à présent : l'espérance, l'anxiété de chaque jour vous rendraient trop malheureuse. Je vous préviens que vous n'aurez de mes nouvelles que par moi-même, si je reviens ; mais je ne vous écrirai point. Il y aurait trop de lacunes, trop d'irrégularité dans ma correspondance ; ce serait un nouveau chagrin, une nouvelle douleur chaque fois. Par une circonstance ou par une autre, par ma mort peut-être, cette correspondance pourrait cesser tout à coup ; ce serait un désespoir comme celui que vous allez éprouver en lisant cette lettre. Il vaut mieux n'avoir de ces émotions-là qu'une fois dans sa vie : c'est bien assez. Je sais combien je suis coupable de vous causer, une fois, cette douleur atroce ; je serais beaucoup plus coupable, si je m'y prenais de manière qu'elle pût se renouveler. Je ne sais pas si ce n'est pas une bien grande cruauté, ajoutée à toutes les autres, que de vous dire cela ; mais je me suis imaginé qu'à la longue votre chagrin s'effacerait, que ce bon Charles et cette charmante Louise viendraient à vous consoler ; qu'ils vous feraient oublier un ingrat dont il

vous serait impossible de suivre les traces. Mon Dieu ! ceux qui sont morts, on les oublie bien ! Est-ce que ceux qui partent pour ne jamais revenir, ne sont pas absolument comme s'ils étaient morts ? Vous viendrez à vous dire cela, et le bon Dieu que vous priez si bien permettra que vous fassiez pour moi comme on fait pour les morts. Si, au contraire, vous connaissiez quel pays je parcours, si vous aviez des lettres de moi, que d'angoisses ! Chaque fois qu'elles retarderaient, ou chaque fois que vous pourriez me croire en danger, ce serait pour vous la même chose que si je venais de mourir sous vos yeux. Et puis, si après m'avoir compté pour perdu pendant bien des années, Dieu permettait qu'un jour, au moment où vous termineriez une prière plus fervente qu'à l'ordinaire, je me jetasse dans vos bras, grandi, vieilli, méconnaissable, mais votre fils cependant, mais vous parlant d'une voix connue dès mon berceau, d'une voix acquise, formée, exercée près de vous et par vous, quel bonheur, quel moment d'ivresse céleste, n'est-ce pas ?... Ainsi, vous le voyez, il est bien mieux pour vous de me compter pour mort, et de laisser à la Providence le soin de me ressusciter un jour à venir, si cela lui plaît. Et je vous promets que cela arrivera un jour ; ou au moins c'est que ça n'aura pas dépendu de moi. Je vous aime, j'aime Louise et Charles, j'aime mon pays, et si j'y puis revenir, pour être utile à tout ce que j'aime, au lieu de leur être à charge, je le ferai.

“ Avant de finir, comme je pars, vous me permettrez, de même qu'on le permet aux mourants, quel que soit leur âge ou leur condition, vous me permettrez de vous donner quelques conseils. D'abord je vous prie en grâce de ne jamais envoyer Louise à Québec, et de ne pas la lancer sans protection dans ce qu'on appelle le beau monde. Je n'ai pas la moindre envie qu'elle figure parmi cet essaim de jeunes évaporées qui papillonnent autour des officiers de la garnison. Je vous demande pardon, ma bonne maman,

de vous dire de pareilles choses, mais je dois mettre votre orgueil de mère en garde contre la tentation que vous éprouverez peut-être bientôt de faire briller votre fille.

“ Quant à Charles, vous ne le contredirez pas, je vous en prie. Il veut être prêtre, et il doit l'être, puisque Dieu l'appelle à cet état. Je sais bien que moi parti, et Charles dans les ordres, il ne reste plus personne pour relever le nom de mon père, pour soutenir la famille ; mais enfin, les familles doivent avoir une fin, comme les hommes et les peuples, et il ne faudrait pas, pour des raisons semblables, faire le malheur de Charles. Je vous avoue cependant que j'ai eu mes doutes sur la vocation de mon frère. C'est à lui d'y penser, et très probablement que mon départ l'engagera à réfléchir sérieusement. Je lui ai déjà dit en riant ce que j'en pensais ; il se peut bien que je me trompe : dans tous les cas, il ne fera pas mal de se rappeler ce que je lui ai dit.

“ Encore un mot. Ne vous obstinez pas, ni vous, ni Charles, à lutter contre M. Wagnaër. Cet homme est plus puissant que vous ; il vous broierait dans un instant. S'il vous offre un prix raisonnable pour la terre, vendez-la. C'est le dernier article de mon testament.

“ J'ai passé la plus grande partie de la nuit à écrire, j'entends siffler le vent dans les cordages du vaisseau près du quai. Je suis dans une petite auberge à la basse ville ; et si je veux me réveiller avant six heures, l'heure à laquelle je devrai être à bord, il est temps que je prenne un peu de sommeil. Voilà plusieurs nuits que je ne dors pas, et, chose singulière, dans ce moment-ci qui est le plus critique, le sommeil vient à bout de moi et prend sa revanche. Votre bénédiction, ma mère ; dans quelques heures je serai parti !

“ Adieu, ma mère, adieu, et pardonnez-moi.

“ PIERRE GUÉRIN.”

Il y avait dans cette lettre beaucoup de vérité et de bon sens, à côté de beaucoup d'exagération et d'originalité. Elle donnait une idée assez exacte du travail qui s'était opéré dans l'esprit de cet étrange jeune homme ; elle montrait l'influence funeste, sur cette âme généreuse et fière, de l'état de société anormale dans lequel elle se sentait placée et qu'elle fuyait, n'osant le combattre seule.

Louise et Charles venaient d'achever cette lecture, entrecoupée souvent par leurs larmes, lorsque le médecin qu'on avait envoyé chercher pour leur mère se présenta. Il trouva l'état de madame Guérin fort alarmant, et fit différentes prescriptions qui furent soigneusement exécutées par la jeune fille. Comme il allait repartir, la tempête redoubla tout à coup de fureur. Les vents qui se déchaînaient et grondaient chacun à leur tour, semblèrent se réunir pour un commun et décisif effort. Après un moment de silence, presque de calme, un bruit épouvantable se fit entendre. C'était le gros orme près de la maison qui, cédant à cet assaut, tomba tout d'un morceau. Il y eut dans le déchirement, dans le froissement, dans les mille craquements qui accompagnèrent la chute lourde et retentissante du tronc de l'arbre, quelque chose qui allait jusqu'au cœur pour y remuer cette fibre délicate et inexplicable de la superstition, qui vibre toujours à notre insu au dedans de nous-mêmes dans de semblables instants.

—Encore un malheur, s'écria Louise, l'*orme de la famille* qui tombe ! C'est bien bon que maman dorme aussi profondément.

Comme la jeune fille parlait, une détonation très forte se fit entendre.

—Qu'est-ce que cela, encore, dit-elle ? Ce n'est pas un autre arbre qui tombe : il n'y en a pas d'autre aussi près de nous.

Une minute ne s'était pas écoulée qu'une seconde détonation, plus distincte et plus rapprochée, ajouta au soupçon qu'avait fait naître la première, la certitude d'un naufrage imminent pour quelque pauvre vaisseau ballotté par la tempête. En effet, de la grève où Charles n'hésita pas à se rendre, malgré les torrents de pluie et un tourbillon à

ne pas se tenir debout, on apercevait entre le ciel noir et l'eau noire une masse blanchâtre emportée avec rapidité par le vent. Cette masse s'arrêta tout à coup. Un éclair qui brilla, un troisième coup de canon qui retentit, un nuage de fumée rougeâtre, qui se dissipa bien vite, un craquement épouvantable, furent les seuls adieux du navire qui, par la maladresse du pilote, avait frap-



pé sur un récif à l'une des extrémités de la petite île, et sombra tout de suite. Il était alors une heure après minuit.

Lorsque le jour parut, quelques débris seulement furent apportés par les flots sur le rivage, mais on ne recueillit aucun cadavre ; on présuma que les *courants* les avaient entraînés à une grande distance en descendant le fleuve.

Le soir de ce jour (et ce fut une journée belle et brillante, pleine de lumière et de gaieté ; un de ces jours

purs et sereins que la Providence fait lever après les jours de tempête et de désolation, afin que l'on se souvienne bien que c'est elle, et non pas le génie du mal qui gouverne le monde) ; le soir de ce jour, disons-nous, près d'une grande croix noire, au bord du chemin, à une demi-lieue à peu près de la demeure de madame Guérin, un jeune homme et une jeune fille étaient à genoux et priaient.

Une légère voiture, qui contenait deux jeunes filles élégamment vêtues et dont l'une tenait les rênes sans trop d'embarras, passait lentement près de cet endroit.

—Vois donc, Clorinde, dit l'une, est-ce le jeune Guérin, dont ton père nous parlait l'autre jour, qui fait si dévotement sa prière au pied de la croix de la mission ?

—Non, ma chère, ce n'est pas celui dont papa nous parlait. Nous avons appris aujourd'hui qu'il s'est embarqué à bord d'un vaisseau comme matelot. Celui-ci, c'est Charles, qui va prendre la soutane dans quelques jours.

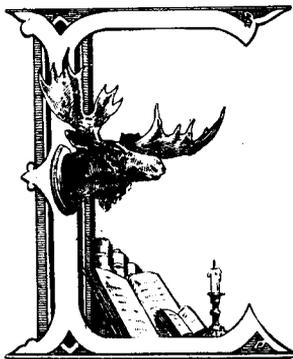
—Tiens ! mais sais-tu que c'est un très joli garçon ? Vois donc quel air de distinction il y a dans toute sa personne. Sa sœur est aussi bien gentille.

—Oh ! oui, répliqua mademoiselle Wagnaër, ces jeunes Guérin étaient destinés à être des hommes très brillants, celui-ci surtout. C'est bien dommage qu'il se fasse prêtre !



## IV

## TROIS HOMMES D'ÉTAT.



ENVIRON quatre mois après les scènes que nous avons décrites dans les chapitres précédents ; par une froide soirée de janvier, dans une mansarde d'une assez pauvre maison du faubourg Saint-Jean, à Québec, un jeune homme était assis près d'une table, où il paraissait lire et méditer profondément sur sa lecture. Il y avait sur cette table deux livres ouverts l'un dans l'autre. Le plus grand et le plus gros, celui de dessous, c'était les *Lois civiles* de Domat ; le plus petit, celui de dessus, c'était les *Martyrs* de Chateaubriand. Il était évident que le jeune homme avait d'abord voulu étudier sérieusement, mais qu'ensuite il avait contraint l'*in-folio* de Domat à donner l'hospitalité au petit volume des *Martyrs*, de manière que la poésie avait eu littéralement le dessus sur la jurisprudence.

L'ameublement de la petite chambre de l'étudiant (car à ce trait qui ne reconnaît un étudiant en droit de première année ?) était pauvre et bizarre à la fois. Un grand sabre avec un habit rouge militaire, et un shako étaient suspendus à un clou à la cloison. Deux grands dessins à la craie, richement encadrés, souvenirs de collègue, étaient disposés de chaque côté de cette espèce de trophée. Des quatre pans de cette chambre deux étaient formés par un mur blanchi à la chaux, et les deux autres par une simple cloison de planches de sapin, qu'une propreté exquise faisait paraître luisantes et dorées, ainsi que le plancher, qui était nu, à l'exception de ce que recouvraient

deux bouts de tapis étalés avec orgueil, l'un près du lit, l'autre près de la table d'étude. Une petite armoire d'un bois très vil, peinte en rouge, et dont on avait fait une bibliothèque à l'aide de quelques planches, était posée sur la table et couronnée par une statue d'Hercule, en plâtre, statue presque colossale, et dont l'acquisition avait dû épuiser pour plusieurs mois les subsides que le maître du



logis recevait de ses parents. Des gravures et des lithographies, représentant soit des sujets religieux, soit des danseuses plus ou moins décolletées, étaient collées çà et là sur les cloisons et sur les deux pans de la petite armoire. Un petit crucifix doré, cadeau d'une mère pieuse, protestait, au chevet du lit, contre l'es-

pèce de transformation qui s'opérait dans les idées de l'étudiant. Le lit, placé dans un des angles de la chambre, la table d'étude avec la bibliothèque improvisée, placées dans l'angle opposé, trois mauvaises chaises en paille, un grand coffre bleu, et un petit nécessaire, très antique dans sa forme, formaient tout le ménage du jeune célibataire. Au-dessus de la porte, il y avait une énorme tête d'original au bois large et développé, qui aurait fait honneur à un musée d'histoire

naturelle, ou au salon de quelque *Nemrod* de Québec ou de Montréal ; mais nous devons dire que celui qui aurait attribué la mort du noble animal au possesseur de sa dépouille, aurait commis une criante injustice.

Tout, comme on le voit, dans cette petite chambre trahissait dans celui qui l'occupait une association d'idées étranges, une lutte intérieure de la religion contre la mondanité, un attachement capricieux pour des objets futiles, un grand dédain pour toutes les bonnes et utiles choses qui composent ce que l'on appelle le *confort*.

Charles Guérin, car nos lecteurs n'ont pas manqué de deviner que c'était notre héros que nous leur présentions ainsi métamorphosé, Charles Guérin avait en effet passé par une de ces crises inévitables, qui modifient les idées et le caractère d'un jeune homme ; il avait éprouvé à la suite du départ de son frère une série d'émotions qui avaient rendu plus vague encore et plus inquiète son âme irrésolue quoiqu'ambitieuse.

Par les débris que l'on avait recueillis, on avait découvert que le vaisseau qui avait sombré près de la petite île, était le *Royal-George*, l'un des navires partis du port de Québec, le jour où Pierre Guérin avait dû s'embarquer. Il ne restait donc que peu de doute à Charles sur le sort de son frère. Ce dernier événement avait été soigneusement caché à madame Guérin ; Louise et Charles se contentèrent de pleurer et de prier en secret, comme on les a vus faire au pied *de la croix de la mission* (1). La pauvre mère ignorait et devait toujours ignorer le naufrage qui avait eu lieu tout près d'elle, et ses enfants étaient déjà reconnaissants envers leur frère de la sage précaution qu'il avait eue de prédire d'avance un silence obstiné, puisque cette seule circonstance pourrait leur aider à tromper plus longtemps le désespoir maternel.

(1) On appelle ainsi de pieux monuments qu'on élève dans nos paroisses, en commémoration des *missions* et des *retraites paroissiales*.

Une fièvre très forte retint madame Guérin au lit pendant quatre jours, et elle dut seulement à son énergie morale, à un traitement habile, et à la force de son tempérament de survivre au coup terrible qu'elle avait reçu.

Sa première pensée dans sa convalescence, pensée qu'elle ne put s'empêcher d'exprimer, malgré les sages conseils que Pierre lui avait donnés dans sa lettre d'adieu, sa première pensée fut que le plus jeune de ses fils devait de toutes manières remplacer l'aîné ; il lui fut tout à fait impossible de dissimuler combien serait cruelle une seconde séparation après celle qui venait de se faire. Ce premier élan du cœur d'une mère, que la piété de la digne femme comprima bien vite, n'en causa pas moins une réaction bien forte dans les idées de Charles. Ce fut comme une lumière subite qui lui découvrit dans son propre caractère, dans ses projets, dans ses rêves même les plus purs et les plus saints, dans la nature de son enthousiasme religieux, bien des choses qui ne s'accordaient que très peu avec la règle sévère et les calmes vertus de l'état ecclésiastique ; il se dit à lui-même que les circonstances dans lesquelles il se trouvait, quoique pures affaires temporelles, entraient peut-être dans les vues de la Providence, qu'elles étaient par elles-mêmes comme un avertissement céleste qui le prémunissait contre une démarche inconsidérée ; enfin il en vint à douter plus que jamais de sa vocation. Dire les tourments qu'il souffrit, les nuits de prières et de larmes qu'il passa, les scrupules aigus et minutieux qu'il dut repousser, les pensées et les projets les plus dangereux qu'il dut combattre, ce serait dire ce qui ne pourrait être compris que de quelques pauvres enfants qui ont eux-mêmes subi de semblables épreuves. Enfin il se détermina à consulter une autre personne que celle qui l'avait dirigé jusqu'alors, un prêtre âgé et savant, qui lui conseilla de ne pas entre-

prendre de décider dans quelques jours le sort de sa vie entière, et de rester au moins quelque temps dans le monde avant d'y renoncer. Le saint homme pensait avec raison, que renoncer à ce que l'on ne connaît pas encore, c'est s'exposer à désirer ardemment par la suite, ce qu'il nous est défendu de connaître. Cet avis charitable était un trop grand soulagement aux inquiétudes et aux souffrances de notre jeune homme pour qu'il se le fit donner à deux fois. Il fut donc convenu qu'il donnerait un sursis d'un an au grand procès qui s'instruisait au fond de sa conscience. Comme il fallait faire quelque chose en attendant, il passa un *brevet* chez un avocat, tout comme il en aurait passé un chez un notaire, ou chez un médecin, se reposant sur son extrême jeunesse pour changer de route du moment où il serait persuadé que celle qu'il suivait provisoirement ne lui convenait pas. Comme ses moyens ne lui permettaient guère de faire autrement, il prit pension dans une honnête famille d'ouvrier, où on lui donna pour tout logement la petite chambre que vous savez.

Il y avait déjà près d'une heure que Charles était arrêté sur la même page de son livre, poursuivant dans son imagination des milliers de ces séduisants fantômes, que la moindre des choses suffit pour évoquer à l'âge de seize ou dix-sept ans, et que la prose poétique de Chateaubriand plus que toute autre chose peut faire surgir en foule ; lorsque la porte de la chambre s'ouvrit assez brusquement pour laisser entrer deux jeunes gens.

—Tu m'excuseras, mon bon Charles, dit l'un d'eux, si je viens te troubler dans tes études ; mais il y a longtemps que j'ai promis à M. Henri Voisin, de lui procurer le plaisir de ta connaissance. En passant dans la rue nous avons vu de la lumière à ta lucarne, et j'ai pensé que l'occasion était bonne. M. Voisin vient justement d'être reçu avocat ; c'est un de mes amis, il aime passionnément

la littérature, et il est bon patriote. Ce sont deux points sur lesquels vous sympathiserez.

Celui qui aurait pu examiner notre héros dans ce moment, aurait vu dans sa contenance embarrassée la réaction extérieure d'une vanité satisfaite au delà de tous ses désirs. C'était pour lui un événement tellement flatteur et inattendu que d'être ainsi recherché sur *réputation*, par un *monsieur* qui venait d'entrer au barreau, qu'il avait peine à y croire. Il craignit même un instant d'être la dupe d'une mystification.

Cependant, *monsieur* Voisin parut tellement enchanté de faire la connaissance de *monsieur* Guérin ; il se montra si bien au fait de l'histoire de sa famille, il lui parla avec tant d'intérêt, et de son frère, et de sa mère, et de sa sœur, il fit de si délicates allusions aux lauriers que Charles avait cueillis au collège, et aux succès beaucoup plus grands qui, disait-il, l'attendaient dans le monde, que le jeune étudiant de première année se crut pour tout de bon l'objet de l'admiration et des sympathies de toute la ville, et qu'il sut en même temps un gré infini à celui qui venait ainsi lui révéler son importance.

L'ami officieux qui s'était chargé de présenter *monsieur* Voisin à *monsieur* Guérin, se nommait Jean Guilbault. C'était un étudiant en médecine de seconde année, dont Charles avait fait son Pylade depuis cinq ou six semaines qu'il le connaissait. Fort heureusement, Jean Guilbault était un brave et loyal garçon, qui justifiait pleinement la confiance et l'amitié qu'on lui avait accordées si volontiers pour ne pas dire si légèrement. Il y avait même plus, Jean Guilbault était un de ces jeunes gens rares, très rares, qui, au milieu de la licence générale, ont le courage de proclamer des principes sévères, et, ce qui vaut encore mieux, le mérite d'en faire une application constante. Gai, spirituel, enjoué, tant qu'il ne s'agissait que de choses permises, le jeune Esculape devenait intraitable,

du moment que l'on se permettait quelque plaisanterie sur la religion, sur la morale, ou sur ce qu'il appelait ses convictions politiques. Il poussait jusque dans les détails les plus minutieux, jusque dans les choses les moins importantes en apparence, les conséquences rigoureuses de ses croyances sociales. Ainsi, persuadé que les liqueurs brûlantes et les draps brûlés que l'Angleterre nous vend au plus haut prix possible, contribuent à notre décadence et matérielle et morale, l'excellent jeune homme ne buvait absolument que de l'eau ou de la bière indigène, et il s'habillait de la tête aux pieds d'étoffes manufacturées dans le pays. Sa belle taille et sa figure intéressante rachetaient pleinement ce que sa toilette pouvait avoir d'étrange. Il pouvait passer pour excentrique aux yeux de ceux qui ignoraient les motifs de sa conduite ; ceux qui les connaissaient éprouvaient pour lui une sorte de vénération. Dans tous les cas, peu lui importait ce que l'on disait de lui. Autant il respectait les préjugés du vulgaire dans ce qui lui semblait juste et utile (car il y a de bons comme de mauvais préjugés), autant il se plaisait à les braver dans ce qu'ils ont de funeste.

La conversation des trois jeunes gens ne tarda pas à se reporter sur la politique du pays, en particulier, et sur la politique du monde entier en général. De quinze à vingt ans nos compatriotes sont tous plus ou moins des hommes d'État. Il y en a très peu, par exemple, qui le sont dans un âge plus avancé.

Quel dommage que tous ces précoces dévouements ne puissent être utilisés ! Quel malheur que les pulsations ardentes et rapides de tous ces jeunes cœurs se ralentissent et se refroidissent si vite au contact de la vie réelle !

Oh ! de quinze à vingt ans, que l'âme est noble et pure ! Qu'alors on aime bien son pays sans la moindre arrière-pensée ! Pourquoi faut-il que l'on manque de puissance alors que la volonté est si forte, et pourquoi, si rarement

conserve-t-on la volonté lorsque le pouvoir nous est venu ?

De quinze à vingt ans on ne sait encore rien des dégoûtantes vérités de ce monde ; on n'a pas encore vu l'intrigue, cette impudente araignée, filer et nouer sa toile hideuse, sur ce qu'il y a de plus saint et de plus vénérable ; on ne connaît encore ni les mots qu'il faut dire pour ne rien dire, ni le lâche silence plus dangereux que la parole ; on ne sait encore ni le prix que l'on doit offrir pour acheter ses ennemis, ni celui que l'on doit exiger pour vendre un ami ; on ne sait encore ni nier publiquement ce que l'on affirme privément, ni inventer les scrupules du lendemain, hypocrites expiations des fautes de la veille ; en un mot de quinze à vingt ans.....ON MANQUE D'EXPÉRIENCE. C'est du moins ce que disent les vieilles prostituées politiques, et ce que répètent après elles les roués qui se forment à leur école.

S'il en est ainsi, un moment d'attention à ce qui se dit maintenant, dans la mansarde de Charles Guérin, nous fera voir combien nos deux étudiants sont dépourvus de cette grande et précieuse vertu de ceux qui n'en ont pas : *l'expérience*.

Le départ de Pierre fournit tout naturellement un texte à la discussion.

—Comme cela, dit Jean Guilbault, ton frère nous a laissés, parce qu'il craignait de ne pouvoir gagner sa vie ? C'est se décourager bien vite.

—Je crois, dit le jeune avocat, d'après ce que m'a dit Guilbault des idées de votre frère, qu'elles s'accorderaient parfaitement avec les miennes.

—Quoi, toi aussi, Voisin, tu n'aimes pas mieux ton pays que cela ?

—Eh ! bon Dieu, est-ce que nous avons un pays, nous autres ? Vous parlez sans cesse de votre pays : je voudrais bien savoir si le Canada est un pays pour quelqu'un ?

Deux longues lisières, à peine habitées, à peine cultivées, de chaque côté d'un fleuve, avec une ville à chaque bout : de petites villes, du milieu desquelles on voit la forêt qui se termine au pôle !

—Oh ! oui, Voisin est comme cela, il ne croit pas à notre nationalité : il dit qu'il faut s'anglifier.

—Ah ! si M. Voisin est un anglo-man, tu as eu tort, mon cher Guilbault, de me le présenter comme un patriote. La politique, à mes yeux, n'est qu'un accessoire, un instrument qui sert à conserver notre nationalité. Que m'importe à moi que mes petits-enfants (dans la supposition que j'aurai des enfants pour commencer) vivent sous un gouvernement absolu, constitutionnel ou républicain, s'ils doivent parler une autre langue, suivre une autre religion que la mienne, s'ils ne doivent plus être mes enfants ? Tâchons d'être une nation d'abord, ensuite nous verrons comment nous gouverner.

—Ce que vous dites là, M. Guérin, est bien vrai. Cependant ce n'est que du sentimentalisme. Que nous importe ce que seront nos petits-enfants, après tout ? L'essentiel, c'est le bien-être matériel de la génération présente. Croyez-vous que nous y gagnions beaucoup à nous isoler, et que si nous étions anglicisés, complètement anglicisés, nous serions maltraités comme nous le sommes ? Voyons....là....de bonne foi....pourquoi les Anglais nous maltraiteraient-ils, si nous étions des Anglais comme eux ?

—Mon cher monsieur, je viens vous interroger à mon tour. Est-ce que vous pensez que nos *habitants* s'anglicifieraient à volonté ? Pensez-vous qu'il n'y aurait qu'à dire : anglicisez-vous, et que demain, ils parleraient anglais, cultiveraient à l'anglaise, voyageraient à l'anglaise ?

—Non, c'est bien certain, mais cela viendrait petit à petit. Il faudrait commencer par la haute classe, et puis la classe instruite, et puis la classe moyenne, et puis la

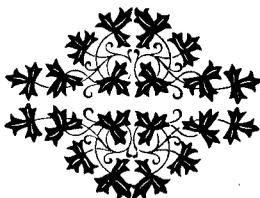
basse classe, et enfin tout le monde. Ça serait l'œuvre de cinquante années tout au plus.

—Et en attendant, que deviendrait la basse classe sans la protection de la classe instruite ? Quel lien aurait celle-ci à celle-là, et pour quelle raison voudriez-vous que nos gens instruits, une fois anglifiés, ne s'alliassent point avec les nouveaux venus, pour exploiter le pauvre peuple ? Pensez-vous qu'il y aurait beaucoup de sympathie entre l'homme de profession anglifié, et nos *habitants* ?

—Bravo, mon cher Guérin, bravissimo ! C'est précisément cela. C'est ce qui est arrivé à notre noblesse d'autrefois : aussi est-elle tombée, et dans l'opinion des gouvernants, pour qui elle n'avait de valeur qu'en autant qu'elle représentait une nationalité, et dans l'opinion du peuple qui, la voyant, elle, fière et opulente envers lui, ramper aux pieds du pouvoir, dans l'ignorance et les excès, l'a énergiquement flétrie du nom de *noblaille*, tout comme il aurait dit *valetaille*. Il y a une nouvelle noblesse, la noblesse professionnelle, née du peuple, qui a succédé à la noblesse titrée. Qu'elle y prenne garde : si elle oublie son origine, si elle suit le même chemin... le même sort l'attend !

Pierre-J.-D. Chauveau.

(A suivre)



## LA SAINTETE DU MARIAGE

ET LA COMÉDIE DU DIVORCE CHEZ NOS VOISINS DES ÉTATS-UNIS.

---

**P**OUR la grave population américaine, mettons les trois quarts pour faire bon poids, le mariage n'est qu'un contrat, pas plus indissoluble que tout autre, et même plus aisé à rompre, puisqu'il est à la merci du caprice contraire à celui qui l'a formé, puisqu'il ne repose que sur la fragile obligation du serment. Le mariage, aux yeux de beaucoup d'Américaines, est une affaire toute humaine, dont il est permis, dont il est honorable de se retirer quand elle est devenue mauvaise et marche vers la faillite. Et ce caractère tout humain du mariage est reconnu, consacré par la complicité, la complaisance, si l'on préfère, des églises protestantes, sauf l'église épiscopale, qui ne font aucune difficulté de remarier les divorcés sur le vu du jugement qui leur a rendu la liberté. Dans une cérémonie où ils invoquent le nom de Dieu, ils apparaissent comme les agents passifs de la puissance civile, ils se désintéressent absolument du côté moral et religieux de la question et prêtent leur ministère à autant de justes noces qu'une même personne tient de la loi civile le droit d'en célébrer. Cette facilité à diversifier les couleurs des liens des nœuds conjugaux augmente singulièrement les attraits d'un saint état qu'on embrasse, qu'on quitte et qu'on reprend si aisément des mains bénissantes du pasteur ; aussi n'est-ce pas l'incertitude de nouvelles bénédictions nuptiales qui inquiète les époux avides de rompre, c'est, le croirait-on ? la rigueur des lois de certains Etats en matière de divorce.

Toutes facilités pour se marier, des obstacles pour divorcer ; aucune précaution n'est prise même contre la polygamie, ni publication de bans, ni consentement des parents, ni justification de domicile. Les futurs se présentent, soit devant le juge, soit devant le notaire, soit devant un " ministre de l'Évangile," et sont mariés, séance tenante, sur la déclaration des parties qu'elles sont libres, sans aucune enquête sur la véracité de leurs dires. Les lois ne semblent s'apercevoir de l'importance du mariage que le jour où on leur demande de le rompre ; encore n'opposent-elles à cette rupture que des apparences de rigueur. Dans l'État de New-York, le divorce étant très difficile à obtenir, ses résidents sont forcés de s'adresser aux juges des autres États, où le mariage est un joujou qu'on casse avec plus ou moins de facilité. Les époux mal assortis de New-York n'ont qu'à traverser l'Hudson, ils abordent aussitôt sur la terre de délivrance, dans l'État de New-Jersey, qui s'est investi du pouvoir de délier, mais il lui faut des griefs sérieux. Les gens qui n'en peuvent faire valoir doivent prendre la peine de porter leurs doléances beaucoup plus loin, dans le North-Dacota, le South-Dacota, dans le territoire de l'Oklohama, où comme par enchantement les chaînes se rompent. Là, on n'a pas l'indiscrétion de trouver mauvaises vos raisons ; elles sont toujours bonnes, pourvu que vous résidiez six mois dans les deux États susnommés, ou trois mois dans l'Oklohama.

L'affluence des aspirants au divorce, dans ces trois dépendances de l'Union, a été le principe de ces colonies de divorcés, d'un américanisme si coloré. L'une de ces colonies s'est formée à Sioux-Falls, ville du South-Dacota. On s'y met en traitement, guérison garantie, plus trace de mariage après un semestre passé entre les mains des avocats et des juges. Plus de trace ancienne, s'entend, car dans ces rencontres fortuites de jeunes femmes en rupture de noces et de maris tirant sur leur longe, il y

a des rechutes sérieuses, des malades dûment divorcés, légalement remariés, ayant fait d'une pierre deux coups. D'autres, ayant trouvé le pays à leur goût, se sont décidés à y rester, et ont formé le noyau de la colonie permanente des divorcés. Ayant flairé une affaire, ils ont bâti des théâtres, des salles de concert et de bal, ils ont fondé des clubs, ils ont édifié des églises, ils ont même contruit des couvents, — on a une âme après tout ! — enfin, ils n'ont rien épargné pour rendre aux nouveaux venus le divorce utile et agréable. Malgré tout, depuis quelques années, la colonie a cessé d'être en vogue, l'hiver y est rude, il y fait un froid à fendre en quatre les plus solides résolutions ; sa spécialité est le divorce d'été. D'autre part, la durée de l'attente, le stage de six mois, abaissé à trois mois dans plusieurs autres États, lui ont porté un coup sensible. Une pétition adressée à la législature de l'État par la colonie lui a représenté que l'obligation d'une si longue résidence constituait une ruine pour le pays. Combien de gens qui, fatigués d'attendre, laissés trop longtemps à leurs réflexions, ont lâché pied et réintégré le domicile conjugal !

La nouvelle colonie de Fargo, dans le North-Dakota, a bénéficié des temps difficiles dont souffrait sa rivale. Elle a été lancée de main de maître, avec les capitaux de la puissante maison de divorce de New-York, Hoggatt Caruthers et Hildreth. Comme les médecins spéciaux qui n'envoient leurs malades qu'à une station balnéaire de prédilection, ce trio d'avocats n'envoie ses clients en traitement qu'à Fargo, dont il possède la plupart des établissements qui font de l'argent, les hôtels, le palais de justice. La maison a une succursale dans l'Oklohama : on y traite les tasses de thé jetées à la tête, les mots vifs, les pichenettes sur le nez administrées par les maris, les jolies petites gifles données par les femmes et autres offenses et injures graves que le divorce ne manquera pas de guérir,

pour peu qu'on suive exactement les ordonnances des médecins de l'endroit.

L'étranger qui visite ces Edens du divorce est frappé de l'harmonie touchante qui règne entre les colons : étant tous d'accord sur un même point, courant au même but, ils n'ont qu'une même acrimonie contre un mari, contre une épouse, absents qui ont toujours tort au regard de présents qui ont tous raison. On y rencontre même des époux en guerre au logis qui, d'accord pour se séparer, vivent côte à côte comme des tourtereaux et semblent se quitter à regret à l'expiration de l'armistice du divorce. Des guides aux manières engageantes font au visiteur les honneurs de leur ville, lui montrent les "points d'intérêt" de la colonie, les maisons, les appartements où les célébrités du divorce sont venues faire leur *season*. C'est à Fargo que Mrs W. K. Vanderbilt a fait son temps ; là encore, une personnalité moins connue de la même famille, Mrs Jacob H. Vanderbilt, et, plus récemment, M. David Talmage, ancien ministre des États-Unis au Vénézuéla, âgé de soixante-dix ans, séparé de sa femme depuis 1883, et qui a voulu, avant de mourir, régulariser sa situation. C'est le conseil que lui avaient donné ses deux filles, toutes deux divorcées.

Mais il est des aspirants au divorce pour qui la résidence est une obligation pénible et quelquefois impossible. La partie, pour cela, n'est pas perdue ; de respectables témoins ne vivent pas d'autre chose que d'affirmer par serment que vous avez résidé depuis le jour de l'introduction de votre instance jusqu'au jour de votre comparution devant le juge. Cette comparution a pu même être évitée par un procédé qui, usé maintenant, a beaucoup réussi dans un temps, et dont voici un exemple authentique.

Depuis longtemps, un avocat de New-York, — appelons-le Smith, — soupçonnait l'existence de fraudes gigantesques dans l'émission des jugements de divorce rendus

par certains tribunaux, et ses soupçons furent confirmés pendant les dix minutes d'arrêt d'un train à Arkansas City, sur la frontière du territoire de l'Oklohama. Il vit se glisser dans les wagons des individus qui entreprirent aussitôt les voyageurs, en leur remettant une carte ainsi conçue : " Vous pouvez compter sur une retraite absolue dans Oklohama City, vous y êtes garanti contre toute indiscretion. Les jugements de divorce ne sont jamais publiés." Ces messieurs étaient des courtiers en divorce, des rabatteurs au service des avocats de la ville, des pourvoyeurs des *family hotels* pour aspirants au divorce. De retour à New-York, il écrivit à l'adresse indiquée sur la carte pour avoir les noms de deux ou trois respectables hommes de loi à même de lui faire obtenir un divorce, économiquement, secrètement et dans le plus bref délai. Au reçu de la réponse, il écrivit à l'un d'eux pour lui mettre l'affaire en mains et lui demander s'il pouvait éviter la résidence.

" Vous le pouvez, lui répondit-on, mais c'est fort dangereux. J'ai à ma dévotion un homme de toute honorabilité qui s'affublera de votre nom, le signera sur toutes pièces et comparaitra devant les juges qui ne douteront pas un moment de votre identité en sa personne. Fraudes et faux qui, découverts, vous conduiraient en prison et feraient annuler le divorce. Venez plutôt ici, notre petite ville est charmante, le climat printanier et vous passerez l'hiver en bonne compagnie. Si vous ne venez pas, je me chargerai de tout pour 350 dollars, 200 comptant et à la remise du jugement le surplus."

M. Smith envoya la somme demandée et trois mois après recevait un petit colis contre remboursement de 150 dollars, et qui contenait dans les plis d'un costume complet indien une enveloppe solennelle d'où il retira le jugement de divorce. Il était divorcé légalement pour 350 dollars, c'est-à-dire qu'il avait fait divorcer un Smith

quelconque, qui n'avait jamais existé que pour lui servir de pseudonyme dans l'affaire. Il se rendit aussitôt à Aklohama City et mit sous les yeux de la justice l'expédition du jugement. " Sont-ce là vos signatures ? dit-il au juge et au greffier. — Non seulement ce ne sont pas les nôtres, mais elles n'ont pas même le mérite d'être imitées," lui fut-il répondu. Ainsi l'homme de loi avait tout forgé, la demande, les témoignages, le jugement, sur les papiers mêmes et avec le sceau *empruntés* au tribunal. On le rechercha, mais le nom du correspondant de M. Smith étant d'emprunt, le coupable n'avait laissé aucune trace qui pût le faire découvrir. On abandonna l'affaire en ce qui le concernait.

M. Smith ayant fait donner une grande publicité à son expérience, la foule des divorcés tenant leurs jugements du tribunal d'Oklohama City se sentirent du trouble dans l'âme. M. Smith se fit de très jolis honoraires en examinant les pièces qu'ils lui présentèrent ; il déclara bon nombre de jugements du même acabit que le sien. Les faux divorcés se tinrent cois de peur de la prison, mais il y en eut qui, s'étant remariés, profitèrent de ce que leur précédent mariage était toujours valable, pour retourner à leur première femme, dont leur seconde épouse leur avait appris à apprécier enfin les vertus.

Qu'il s'agisse du mariage ou du divorce, tous ceux qui ont souci de la moralité de la nation s'accordent à dire que les réformes les plus radicales s'imposent. Des pétitions sont adressées au Congrès pour la mise à l'étude de lois, par voie d'amendements à la constitution, qui seraient applicables à tous les États. Dans la question du mariage, on signale généralement comme des modèles à adopter les dispositions du Code Napoléon, publication des bans, consentement des parents, célébration publique du mariage à la maison commune, droit exclusif du maire ou de son délégué de le célébrer, toutes formalités de nature à faire

considérer l'institution comme une chose respectable et d'importance. On cite l'Église catholique pour ne procéder au mariage religieux qu'après l'accomplissement des formalités énumérées ci-dessus, on lui fait honneur de sa prudence et on n'est pas loin de lui envier ses principes qui, en consacrant la sainteté du mariage, lui font repousser le divorce.

Les réformateurs espèrent ainsi ruiner certaines industries dont les usines à mariages fleurissent un peu partout aux États-Unis. L'une d'elles, reine des *Gretna Green* américains, est située à Camden, dans l'État de New-Jersey. Elle est aux mains d'un ministre de l'Évangile, le Rév. W. H. Burrell : il s'est fait une spécialité très lucrative de mariages sans une minute de retard, électriques, la bénédiction nuptiale pouvant être troublée par l'apparition d'un père, d'un frère, à la poursuite de la fugitive. Il a procédé, l'an dernier, à la célébration de 8600 mariages, il a uni à l'aveuglette, au petit bonheur, des gens à lui totalement inconnus et qui se connaissaient sans doute trop peu eux-mêmes. C'est à se demander si, certains jours d'affluence, il n'a pas laissé tomber sur une fournée d'individus des deux sexes une bénédiction collective. Un jour, une jeune fille se présente au presbytère avec son futur. Comme il y avait foule, celui-ci sort seul pour faire un tour de promenade. Sur ces entrefaites, survient le frère du futur qui persuade à la jeune fille de se marier avec lui. L'autre rentre au moment même où le pasteur prononçait les derniers mots de sa bénédiction.

La jeune fille américaine d'une certaine classe ne recule devant aucune espérance matrimoniale ; le désir de se marier, de trouver l'homme qui pourvoira à tous ses besoins, lui fait perdre de vue toute autre considération. Un fermier de l'Indiana, célibataire jusqu'à cinquante-cinq ans, s'avisa tout à coup de prendre femme. Il a aujourd'hui soixante-quinze ans ; en vingt ans, il a collationné douze

hymens et onze divorces. Le numéro 12 a enfin comblé ses vœux et il déclare s'en tenir là, par superstition du nombre 13. Un individu du Texas a pu, en sept ans, épouser seize femmes sans avoir recours au divorce. Il a en poche seize actes de mariage parfaitement en règle.

Les lois et l'éducation rendent ces choses possibles aux États-Unis, le mariage n'y est que trop souvent le prélude du divorce. Immense est le troupeau de jeunes filles de toutes classes qui n'ont guère appris sur les bancs de l'école mixte qu'à flirter avec leurs camarades, ces *kids* ou chevreaux, comme on appelle aux États les jouvenceaux de quinze ans. Dès la plus tendre jeunesse, elles acquièrent à leur contact une précocité de sentiments qui leur enlève le charme de la jeune fille, le délicieux duvet de la fleur de naïveté ; elle en fait des mariées en miniature et trop de petites personnes d'une rare effronterie.

L'*American girl* est la propriété exclusive des jeunes gens, on ne la rencontre qu'en leur compagnie, elle reçoit leurs visites dans la maison de ses parents, et ceux-ci enfreindraient grandement les convenances s'ils venaient troubler le tête-à-tête de leur fille, s'immiscer dans ses affaires. On sonne, un jeune homme paraît : " Vous venez voir ma fille, monsieur ? Bien ! entrez, je vais l'appeler." Le loup est dans la bergerie, la mère disparaît. Qu'arrive-t-il ? C'est que ni le père ni la mère ne jouissent de ces tendresses de fille, si douces au cœur, si consolantes, si prodigues de bonheur domestique ; ils n'ont que des restes, des miettes d'amour.

Telles sont les coutumes. Et elles vont si loin que la jeune fille américaine considère comme un déshonneur de n'avoir pas de *sweetheart*, littéralement "doux cœur," de chevalier servant, pour la conduire au bal, au théâtre, à la promenade, partout où il plaît à elle ou à lui, sans que ni père ni mère n'y mettent jamais le moindre obstacle.

Que ces coutumes soient parfaitement logiques pour la grande majorité des jeunes filles américaines qui, en l'absence de dot, n'ont à compter que sur leurs qualités physiques et morales pour se marier, il n'y a pas à en douter ; qu'elles donnent souvent les pires résultats, c'est ce qui ne surprendra personne ; que, malgré elles, il y ait une très grande quantité d'heureux ménages, c'est un effet de la miséricorde divine. Les coutumes font les lois, et si parfois on a édicté des lois de réforme des coutumes, on n'en a jamais fait en opposition avec les nécessités sociales. Comment la loi américaine du mariage n'accorderait-elle pas toute facilité quand la coutume a accordé le maximum de liberté, quand l'état social a imposé cette liberté ? Élever des obstacles, n'est-ce pas favoriser le désordre, n'est-ce pas légitimer le faux ménage ? Le consentement des parents, s'il était exigé, serait le plus sérieux de ces obstacles ; mais comment l'officier de l'état civil pourrait-il admettre qu'il n'est pas tacite quand, depuis des années, les parents ont consenti à livrer leur fille à toutes les entreprises des soupirants ? Ce serait vouloir fermer une porte qui n'aurait plus de battant. La publication des bans, à quoi bon ? Les fiancés ne se sont-ils pas suffisamment publiés, affichés eux-mêmes dans les festins, dans les compagnies, dans les assemblées publiques, dans leurs promenades sous les ombrages ou au clair de lune ?

La famille est mal venue d'accuser les lois de négligence et de s'en prendre à elles de ses catastrophes. C'est pourquoi l'introduction des dispositions du Code Napoléon dans la législation américaine n'est qu'une chimère, si la famille américaine ne commence par adopter les mœurs françaises avant d'adopter les lois françaises.

En Canada, la jeune fille, durant le temps de son éducation, est tenue soigneusement à l'écart de toute influence étrangère à la famille ; elle a un ange gardien, sa mère ;

elle a un protecteur, son père ; elle a des défenseurs, ses sœurs et ses frères, qui ne laissent aucun profane soulever le moindre coin de son voile virginal. Loin que son éducation se poursuive au milieu d'une cour de tout jeunes gens empressés à lui prodiguer les avant-goûts des plaisirs mondains, elle ne tend qu'à un but : lui inculquer une solide piété, la fortifier d'une sérieuse instruction. Aux États, on agit comme si elle n'avait qu'un cœur, à la merci de tous venants ; au Canada, on se souvient qu'elle a une âme, qui n'appartient qu'à Dieu. Là, une préparation au mariage toute frivole, toute matérialiste ; ici, toute chrétienne. De ces points de départ si différents, si opposés, il est impossible que la jeunesse des deux pays arrive à la même conclusion que le mariage est une chose sainte, sacrée, indissoluble.

L'Église catholique, aux États-Unis, par ses enseignements et ses pratiques, et de l'aveu même des protestants, fait réaliser à la réforme des mœurs d'importants progrès, et c'est grâce à son action moralisatrice que les futures lois du mariage pourront être efficacement préventives du divorce.

L'exemple des dix millions de catholiques des États-Unis, affranchis de la plaie du divorce, est trop frappant pour n'avoir pas trouvé des imitateurs parmi les églises protestantes, qui s'efforcent d'amener leurs fidèles à la pratique de la morale évangélique. L'église épiscopale se distingue entre toutes par la fermeté de ses principes contre le divorce, et elle en a donné une preuve éclatante à l'occasion de celui de Mrs William K. Vanderbilt. Elle a refusé de bénir le mariage qu'elle a contracté civilement depuis avec Oliver P. Belmont. Le nouveau couple est non seulement excommunié de cette église, mais il est répudié ouvertement par les Vanderbilt, les Belmont, les Astor, et par la plupart des *leaders* de la société américaine ; il est supporté seulement par ceux auxquels

l'audace impose, ou accueilli par des irréguliers aux yeux de qui d'illustres recrues sont une sorte d'absolution de leurs forfaitures matrimoniales. La nouvelle divorcée dépense des millions pour obtenir du monde non seulement la reconnaissance de sa situation, mais encore l'approbation de sa conduite ; elle s'est étourdie de l'illusion qu'en offrant à son gendre, le duc de Marlborough, un cheval de 10,000 dollars, elle panserait la plaie du cœur de sa fille ; elle a cru qu'en donnant des dîners et des fêtes, elle vaincrait : elle a été vaincue.

Jamais à l'impudence du scandale, il n'a été répondu par plus vigoureuse protestation. Elle est partie de haut ; malheureusement, de ces hauteurs mêmes, descendent trop souvent sur la foule des exemples qui ne sont pas faits pour la désaccoutumer du divorce.

É.-J. Johanet.



## CHRONIQUE DU MOIS

---



Le gros événement du mois, celui qui l'occupe tout entier, c'est le procès Zola.

Pourquoi ce bruit et cette agitation, ces cris de révolution et de mort parce qu'un romancier a griffonné une page après avoir commis d'interminables volumes ? Ce phénomène, étrange en apparence, s'explique topographiquement. Un de nos confrères remarquait avec raison que si ce procès, et l'affaire Dreyfus dont il est le pendant, avaient eu lieu en Angleterre, en Allemagne ou ailleurs, personne n'en parlerait aujourd'hui ; mais la France a le secret de donner des proportions à un événement de ce genre, de s'en émouvoir profondément, et de faire partager son émotion par toutes les autres nations du monde. Il y a déjà soixante ans que Musset écrivait :

De tant de jours de deuil, de crainte et d'espérance,  
De tant d'efforts vaincus, de tant de maux soufferts,  
En es-tu lasse enfin, pauvre terre de France,  
Et de tes vieux enfants l'éternelle inconstance  
Laissera-t-elle un jour le calme à l'univers ?

Il est inutile de récapituler longuement les faits qui ont donné lieu à cette cause célèbre. Rappelons-les pourtant en quelques mots.

Alfred Dreyfus, capitaine dans l'armée française, fut arrêté le 16 octobre 1894, sous l'accusation d'avoir livré à l'Allemagne des secrets diplomatiques. La cour martiale le trouva coupable et le condamna à la perte de son grade et à la détention perpétuelle. Dreyfus protesta de son innocence et déclara que dans trois ans le gouvernement lui-même se rangerait de son côté.

En 1897, M. Scheurer-Kestner, sénateur et chef du parti protestant en France, réaffirma l'innocence de

Dreyfus et accusa le comte Esterhazy, major en retraite, d'avoir livré ces documents. Une seconde cour martiale, qui siégea à huis clos, acquitta Esterhazy.

L'agitation, pendant ce temps, n'avait cessé de régner en France. Si les juifs y sont puissants et forts, les anti-sémites sont ardents, et une question de cette nature était bien faite pour les enflammer les uns et les autres. Les passions furent portées à leur paroxysme quand Emile Zola, qui avait déjà proclamé hautement l'innocence de Dreyfus, écrivit au président de la République une lettre dans laquelle il formulait les accusations les plus graves contre le ministère de la guerre, les principaux officiers de l'armée et les juges de la cour martiale.

Zola fut immédiatement mis en état d'arrestation et condamné à subir son procès.

Ce procès dura quinze jours et souleva un intérêt considérable. Le président du tribunal fut, du commencement à la fin, hostile à la défense, ce qui souleva de la part des amis de l'accusé de violentes récriminations. Finalement, après un discours de M. Zola, outré tant dans les injures faites au gouvernement, à l'armée et à la France en général, que dans les éloges qu'il se décernait, un réquisitoire bien faible et bien pâle de M. Weil, avocat général, un protestant et un des plus dévoués soutiens de M. Scheurer-Kestner, qu'on soupçonne avec assez de raison de sympathie pour l'accusé, et une magnifique plaidoirie de M. Labori, avocat de Zola, la cour a condamné le romancier au maximum de la peine, soit un an de prison et 3000 francs d'amende.

L'opinion générale au pays, guidée par les dépêches des agences télégraphiques dont les juifs ont le haut contrôle, semble, surtout dans la presse anglaise, plutôt favorable à Zola. Sans vouloir apprécier définitivement un événement qu'il nous est encore impossible de bien connaître, il est bon, je crois, de faire remarquer que, tout d'abord, il n'y

avait aucune raison légale pour recommencer le procès Dreyfus. Une sentence ne se revise, en effet, que si l'on apporte des faits nouveaux susceptibles de la modifier. L'appréciation de faits déjà connus demeure ce qu'elle est : on l'avait si bien compris qu'on avait d'abord songé à un recours en grâce, puis, ce moyen abandonné, on recourut à l'accusation d'Esterhazy, qui avorta.

Quant au secret de la cour martiale,—chose qui d'ailleurs n'a rien de nouveau, — il s'explique suffisamment, comme la plupart des actes du président des assises, par la raison d'État et le désir d'éviter une guerre possible. Enfin il faut remarquer, quant au procès, qu'il a été instruit non suivant les principes du droit criminel anglais, mais suivant le code d'instruction criminelle français, tellement sévère pour les accusés qu'un ancien président de la cour d'assises disait un jour : “ Si j'étais accusé d'avoir volé les tours de Notre-Dame et de les avoir mises dans ma poche, mon premier mouvement serait de me sauver ! ”

Le tort de Zola, ce qui l'empêchera de passer pour un héros, c'est d'avoir été non un convaincu, mais simplement un persuadé, guidé exclusivement par ses sentiments et ses impulsions et repoussant le secours de la logique et de la loi. Son orgueil bien connu, qui l'a fait se classer lui-même, dans son éloge funèbre de Daudet, parmi les “ géants intellectuels,” a éclaté dans cet acte et dans cet inepte plaidoyer-réclame qu'il a voulu prononcer. Les Toulouse et les Lombroso pourront maintenant examiner à nouveau si ce “ dégénéré supérieur ” qu'ils ont déjà classé parmi les déséquilibrés, n'a pas, depuis ce temps, vu le thermomètre de sa raison descendre de quelques crans.

Quant à son avocat, M. Labori, il a rempli cette tâche difficile avec tout le calme et le courage possibles. Les applaudissements qui ont éclaté à la cour d'assises pendant son discours sont un exemple de la force de l'éloquence sur des esprits affamés du beau, et prouvent que le pré-

jugé n'était pas assez fort pour ne savoir pas discerner entre le coup d'éclat d'un romancier orgueilleux et l'exercice d'un devoir professionnel.

\* \* \*

La catastrophe du "Maine," arrivée ces jours derniers à la Havane, pourrait bien avoir de sérieuses conséquences s'il est prouvé que l'Espagne en a été, de près ou de loin, l'instigatrice. Les relations entre ce pays et les États-Unis sont actuellement de plus en plus tendues, et un simple soupçon, avec tant soit peu de fondement, suffirait pour déterminer une guerre.

Il serait exagéré de dire après Ruy Blas :

Que nous sommes à l'heure,  
L'heure sombre où l'Espagne agonisante pleure ;

tout de même, et tout en faisant sur la puissance de l'armée américaine, toutes les restrictions que sa bizarre organisation peut inspirer, il est certain que, advenant une guerre, le pays du Cid ne serait pas sur un lit de roses.

\* \* \*

Si le gouvernement du Manitoba est celui de l'inflexibilité, celui d'Ottawa est bien celui des concessions... de terrains. L'on n'a parlé, depuis l'ouverture de la Chambre des Communes, que des dons faits par le gouvernement, soit au syndicat Mann-Mackenzie, soit à M. Mercier, soit à M. Drolet, soit à d'autres moins connus. Cette question, éternisée, sinon éclairée par les débats, menace de remplir toute la session. Il serait peut-être bon d'attendre, avant de juger, que messieurs les députés aient jeté, par leur silence, un peu de lumière sur cette question. Tout de même, si l'on s'avisait de me donner pour rien trente mille acres de terre aurifère, je ne me trouverais pas trop à plaindre.

\* \* \*

Un projet de ligne de steamers franco-canadienne a été

déposé à la Chambre par sir Wilfrid Laurier. Les capitalistes français demandent pour dix-huit voyages par an, de Montréal ou d'Halifax à un port qui sera Boulogne ou Dunkerque, une subvention de cent mille dollars. Le projet semble sérieux, mais il serait peut-être bon, avant de le discuter, d'attendre le retour de *la Champagne*.

\* \* \*

J'ai parlé, dans ma dernière chronique, de la carrière légale si admirable et si bien remplie de l'honorable L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur de Québec. Il m'est cependant impossible, comme avocat, de ne pas dire un mot sur le caractère des deux démonstrations faites en son honneur, au Palais de Justice et à l'Université Laval.

Ces deux fêtes sont à la fois un insigne honneur pour celui qui en est le titulaire, et une éloquente glorification de la profession légale. Elles démontrent une tendance à faire ici du droit ce qu'il est en Europe : une carrière supérieure et incontestablement respectée. Plus que tout autre peut-être, l'honorable L.-A. Jetté aura contribué à donner à l'avocat le respect de sa profession, la conscience de sa dignité et de sa responsabilité. Son exemple, ses enseignements de professeur et de juge, ses discours en ces deux dernières circonstances, sont un panégyrique admirable de la profession légale. C'est en donnant à celui qui l'embrasse le respect de sa profession, qu'on arrive, comme dans les grandes villes d'Europe, à en élever le niveau.

\* \* \*

Un mot de félicitations au nouveau maire de Montréal, M. Raymond Préfontaine. Son esprit d'entreprise, la largeur de ses vues, sa longue expérience des choses municipales, l'avaient préparé mieux que tout autre à remplir ce poste élevé. Les membres de son conseil semblent aussi avoir été judicieusement choisis, et tout fait présager pour Montréal une ère de prospérité.

Ed. Fabre-Surveyer.

## A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

---

La “ **Rivista Internazionale di scienze sociali discipline ausiliarie,**” publiée à Rome, dans son numéro de décembre, signale et résume l'article de notre collaborateur Gaston, intitulé : “ A propos d'études anglaises,” paru dans nos numéros d'octobre et novembre derniers. Elle en fait autant, dans son numéro de janvier, pour l'article de M. J.-L. Archambault : Études de mœurs judiciaires,” paru dans les numéros de la fin de l'année dernière.

---

Après le grand tapage fait autour du cercueil d'Alphonse Daudet, il est bon d'entendre résonner la note juste, sur cet homme dont l'admirable talent n'a été employé qu'à détruire, suivant l'expression de son ami Édouard Drumond. Cette note juste, c'est le Père Delaporte qui nous la fait entendre, dans le numéro des *Études* du 5 février. Nous en conseillons la lecture à tous ceux qui se sentiraient pris d'une admiration peu raisonnée pour cet écrivain, qui “ a dans un style vivant, étincelant et alerte, tué l'idéal, la vertu, le vrai courage, la foi aux nobles causes, la vie.”

L'aimable chroniqueur de notre revue s'est trompé, lorsqu'il a dit que l'abbé Gardet avait eu le temps de lui administrer les derniers sacrements. Hélas ! lorsqu'il arriva, tout était fini depuis longtemps ; et les mots “ muni des “ sacrements de l'Eglise ” qui figurent sur la lettre de deuil, ne sont là que pour consoler les vivants, comme le crucifix et le chapelet aux doigts du défunt.”

---

Signalons dans la même revue un remarquable travail sur l'*Émigration*, par le P. J.-B. Piolet.

---

C'est une bonne pensée qu'à eue M. Jos. Daoust que de recueillir et publier la *Gerbe du chrétien*, pour l'usage de ceux qui savent se rappeler qu'ils ne sont pas pour toujours sur cette terre et qu'au delà il est bon de se réserver des amis. Ce petit livre de prières, véritable petit bijou, sera d'autant plus utile qu'il peut se porter dans la plus petite poche sans l'encombrer, et servir dans les visites au très saint Sacrement que l'on fait dans le cours de la journée.

A. L.